

## RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

Le 15 décembre 2023 à 19 h

<p>Réunion Microsoft Teams  <a href="#">Cliquez ici pour participer à la réunion</a>          OU Salle du Conseil          Siège social de Toronto 116, Cornelius Parkway Toronto, ON</p> <p><b>Merci de communiquer avec la secrétaire de séances Corine Céline, à <a href="mailto:celinem@csviamonde.ca">celinem@csviamonde.ca</a>, si vous désirez assister à la réunion.</b></p>
--

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **647 244-9631**

<b>Membres du Conseil présents :</b>	
<b>M<sup>me</sup> Kristine Dandavino</b> Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	<b>M. David Paradis</b> Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
<b>M. Benoit Fortin - (Vice-président)</b> Toronto (Est)	<b>M<sup>me</sup> Emmanuelle Richez</b> Essex
<b>M. Pierre Gregory</b> Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	<b>M. Yvon Rochefort</b> Peel
<b>M. Éric Lapointe</b> Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	<b>M<sup>me</sup> Stefania Sigurdson Forbes</b> York
<b>M<sup>me</sup> Geneviève Oger - (Présidente)</b> Toronto (Ouest)	<b>M<sup>me</sup> Anna-Karyna Ruszkowski</b> Toronto (Centre)
<b>M. David O'Hara</b> Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	<b>M. Marcel J. Tikeng</b> Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
<b>M<sup>lle</sup> Razan Mayeda</b> - Élève conseillère	<b>M<sup>lle</sup> Marie Lys Wabgou</b> - Élève conseillère

<b>Membres de l'administration :</b>	
<b>M. Michel Laverdière</b> Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	<b>M. Steve Lapierre</b> Directeur des communications et du marketing
<b>M<sup>me</sup> Dounia Bakiri</b> Surintendante de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Sonia N. Likibi</b> Directrice des ressources humaines
<b>M<sup>me</sup> Corine Céline</b> Secrétaire de séances	<b>M. Jason Rodrigue</b> Surintendant des affaires et trésorier
<b>M. Roland Desloges</b> Surintendant de l'éducation	<b>M. Olivier St-Maurice</b> Surintendant de l'éducation
<b>M. Hugues Kamga Wambo</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte</b> Surintendante de l'éducation
<b>M. Miguel Ladouceur</b> Directeur du SIEP	<b>M<sup>me</sup> Tricia Verreault</b> Surintendante exécutive de l'éducation

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, APPEL DES MEMBRES

### 1.1 [Reconnaissance des territoires autochtones.](#)

## 2. AFFAIRES COURANTES

### 2.1 Approbation de l'ordre du jour

### 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts

### 2.3 [Adoption du procès-verbal](#) de la séance publique du Conseil tenue le 16 novembre 2023

### 2.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 16 novembre 2023

## 3. DÉLÉGATION (s'il y a lieu)

## 4. RAPPORTS D'INFORMATION

### 4.1 Rapport de la présidence

### 4.2 [Rapport de la direction](#) de l'éducation par intérim

### 4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

### 4.4 [Activités des membres du Conseil](#)

### 4.5 [Correspondance](#)

4.5.1 Lettre en date du 30 juillet 2023, adressée à Mme Oger et M. Fortin au sujet de l'utilisation du Toronto High Park FC, de la part de Mme Sylvia Basso, présidente de Toronto High Park FC.

4.5.2 Lettre de félicitations en date du 21 novembre 2023, adressée à Mme Geneviève Oger pour sa réélection à titre de présidente du Conseil Viamonde.

4.5.3 Lettre en date du 21 novembre 2023, adressée à Mme Geneviève Oger, présidente du Conseil, M. Benoit Fortin, vice-président du Conseil et M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim, au sujet de leur participation au 25<sup>e</sup> anniversaire de la création des Conseils Scolaires de langue française en Ontario, de la part de M. Richard Barwell, Professeur titulaire de l'Université d'Ottawa.

- 4.5.4 Lettre en date du 7 décembre 2023, adressée à Mme Olivia Chow, Maire de la ville de Toronto, au sujet de la participation du Conseil au Comité Consultatif pour l'ouverture de l'hôtel de ville, de la part de Mme Geneviève Oger, présidente du Conseil.
- 4.5.5 Lettre de réponse en date du 7 décembre 2023, adressée à Ms. Sylwia Przewdziecki, soutien au Secrétariat du Conseil des Gestionnaires du Toronto City Hall, au sujet des Comités consultatif des conseils scolaires de la ville de Toronto de la part de Mme Geneviève Oger, présidente du Conseil.

## **5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

### **5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

- 5.1.1 [Suivis de la réunion](#) du Conseil du 16 novembre 2023
- 5.1.2 [Rapport annuel 2022-2023](#)

### **5.2 AFFAIRES**

- 5.2.1 [Budget révisé 2023-2024](#)

### **5.3 ÉDUCATION**

- 5.3.1 [Sorties éducatives](#)
- 5.3.2 [Monitorages sur les sorties](#) éducatives approuvées par le Conseil
- 5.3.3 [Demandes de projets](#) de recherche-action au sein du Conseil
- 5.3.4 [Nominations](#) pour le Comité de participation des parents

### **5.4 RESSOURCES HUMAINES**

- 5.4.1 [Monitoring et l'évaluation](#) du processus de recrutement, de sélection, d'embauche et de promotion du personnel
- 5.4.2 [Résultat des entrevues](#) de départs année scolaire 2022-2023

## 5.5 RAPPORTS DES COMITÉS

- 5.5.1 [Rapport n° 1](#) du Comité en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion du 14 novembre 2023
- 5.5.2 [Rapports n° 3](#) et n° 4 du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 21 novembre 2023
- 5.5.3 [Rapport n° 2](#) du Comité de Gouvernance du 28 novembre 2023
- 5.5.4 [Rapport n° 4](#) du Comité des secteurs du 30 novembre 2023
- 5.5.5 [Rapport n° 4](#) du Comité de participation des parents du 30 novembre 2023

## 5.6 RÉVISION DES POLITIQUES

### Pour approbation

- 5.6.1 [Politique n° 2,502](#) - Examen des installations destinées aux élèves
- 5.6.2 [Politique n° 2,503](#) – Planification des opportunités de partenariat en immobilisation
- 5.6.3 [Politique n° 1,106](#) - Témoignages de sympathie lors de décès ou d'événements tragiques

## 6. AVIS DE MOTION

## 7. RÉCEPTION DES RAPPORTS EN BLOC DU 15 DÉCEMBRE 2023

- Point 4.1 Rapport de la présidence
- Point 4.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim
- Point 4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
- Point 4.5 Correspondance
- Point 5.3.2 Monitoring sur les sorties éducatives approuvées par le Conseil
- Point 5.3.3 Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil
- Point 5.4.1 Monitoring et l'évaluation du processus de recrutement, de sélection, d'embauche et de promotion du personnel
- Point 5.4.2 Résultat des entrevues de départs année scolaire 2022-2023
- Point 5.5.1 Rapport no 1 du Comité en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion du 14 novembre 2023
- Point 5.5.2 Rapports n° 3 et n° 4 du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 21 novembre 2023

- Point 5.5.3 Rapport n° 2 du Comité de Gouvernance du 28 novembre 2023
- Point 5.5.4 Rapport n° 4 du Comité des secteurs du 30 novembre 2023
- Point 5.5.5 Rapport n° 4 du Comité de participation des parents du 30 novembre 2023

**8. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

- Point 11.1 - Changements au sein du personnel – (8 octobre au 4 novembre 2023)
- Point 7.1.1 - Mise en disponibilité d'une propriété du Windsor-Essex Catholic DSB au 477 Detroit Street, Windsor

**9. AUTOÉVALUATION**

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève ou un axe particulier du Plan stratégique ?*

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

# Reconnaissance des Territoires

## Siège social du Conseil scolaire Viamonde

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que notre école se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | [La terre de quels aïeux?](http://La terre de quels aïeux?)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | [Ontario.ca](http://Ontario.ca)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE D'ORGANISATION  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (SÉANCE PUBLIQUE)**

**Le 16 novembre 2023**

Le Conseil se réunit en séance publique de **19 h 00 à 22 h 19** au siège social de Toronto situé au 116, Cornélius Parkway à Toronto M6L 2K5 – *Réunion hybride*.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	
<b>M<sup>me</sup> Kristine Dandavino</b> Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	<b>M. David Paradis</b> (en ligne) Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
<b>M. Benoit Fortin - (Vice-président)</b> Toronto (Est)	<b>M<sup>me</sup> Emmanuelle Richez</b> Essex
<b>M. Pierre Gregory</b> Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	<b>M. Yvon Rochefort</b> Peel
<b>M. Éric Lapointe</b> Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	<b>M<sup>me</sup> Anna-Karyna Ruszkowski</b> Toronto (Centre) (en ligne)
<b>M<sup>me</sup> Geneviève Oger - (Présidente)</b> Toronto (Ouest)	<b>M<sup>me</sup> Stefania Sigurdson Forbes</b> York
<b>M. David O'Hara</b> Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	<b>M. Marcel J. Tikeng</b> (en ligne) Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
<b>M<sup>lle</sup> Marie Lys Wabgou</b> - Élève conseillère (en ligne)	<b>M<sup>lle</sup> Razan Mayeda</b> – Élève conseillère

<b>Membres de l'administration :</b>	
<b>M. Michel Laverdière</b> Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	<b>M. Steve Lapierre</b> Directeur des communications et du marketing
<b>M<sup>me</sup> Dounia Bakiri</b> Surintendante de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Sonia N. Likibi</b> Directrice des ressources humaines
<b>M<sup>me</sup> Corine Céline</b> Secrétaire de séances	<b>M. Jason Rodrigue</b> Surintendant des affaires et trésorier
<b>M. Roland Desloges</b> Surintendant de l'éducation	<b>M. Olivier St-Maurice</b> Surintendant de l'éducation
<b>M. Hugues Kamga Wambo</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte</b> Surintendante de l'éducation
<b>M. Miguel Ladouceur</b> Directeur du SIEP	<b>M<sup>me</sup> Tricia Verreault</b> Surintendante exécutive de l'éducation

<b>Invités :</b>
<b>M. Marc Brabant</b> - Raymond Chabot Grant Thornton
<b>M<sup>me</sup> Amy Mahler</b> - Directrice des services administratifs du Conseil Viamonde

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

**1.1 RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

Le conseiller Fortin fait la lecture de la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

**2. AFFAIRES COURANTES**

**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après un ajout, à l'ordre du jour au point n° 7.10, conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

***QUE** l'Ordre du jour soit adopté avec modification.*

**ADOPTÉE**

**2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE TENUE LE 19 OCTOBRE 2023**

Après une petite correction au point n° 7, conseiller Fortin, appuyée par conseiller Gregory, propose :

***QUE** le Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 19 octobre 2023 soit adopté avec modification.*

**ADOPTÉE**

**2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL TENU LE 19 OCTOBRE 2023**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 19 octobre 2023.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**3. ÉLECTIONS**

**PRÉSENTATION DES RÈGLES DE PROCÉDURES POUR LES ÉLECTIONS**

Le directeur de l'éducation par intérim, M. Michel Laverdière, déclare la séance ouverte. En premier lieu, il souhaite la bienvenue à l'assemblée en cette réunion d'organisation du Conseil.

**3.1 NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES**

Sur recommandation du directeur de l'éducation par intérim, M. Laverdière propose que M<sup>me</sup> Verreault et M. Rodrigue soient sélectionnés comme scrutatrice et scrutateur.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** M<sup>me</sup> Tricia Verreault et M. Jason Rodrigue soient les deux scrutateurs nommés pour les élections.

**ADOPTÉE**

**3.2 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

M. Laverdière invite les mises en candidature pour le poste de présidence du Conseil.

Conseiller Gregory propose la candidature de la conseillère Geneviève Oger comme présidente du Conseil.

Étant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, la mise en candidature est déclarée close.

Conseillère Oger accepte sa mise en candidature.

**Conseillère Oger** est donc élue par acclamation à la présidence du Conseil.

Le directeur de l'éducation par intérim cède la présidence de la réunion à M<sup>me</sup> Oger.

M<sup>me</sup>Oger accepte avec joie et humilité son troisième mandat à la présidence du Conseil Viamonde. Elle remercie les membres du Conseil pour leur confiance et de leur engagement à défendre notre système d'éducation laïque de langue française.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**3.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ÉLUE**

Chers collègues, chers membres du personnel et chers amis,

Je vous remercie de m'accorder encore une fois votre confiance. Je m'efforcerai de remplir mes fonctions au meilleur de mes capacités. Je prévois de continuer à privilégier l'écoute, le respect des perspectives divergentes et surtout des prises de décisions basées sur des faits probants. Pour y arriver, le dialogue reste notre outil de travail indispensable. Il me fait plaisir de poursuivre ce travail avec vous. J'ai pu observer pendant les 12 derniers mois que chacun de vous apporte des compétences uniques, et que vos perspectives diverses enrichissent notre réflexion collective. Plusieurs défis nous attendent en 2024.

Les accords centraux et locaux avec différents syndicats représentant les employés du conseil restent à conclure.

Le personnel du conseil à tous les niveaux continue à être très sollicité. Pour commencer, le personnel des écoles fait face à des besoins d'élèves souvent complexes, qui vont bien au de-là de l'apprentissage scolaire classique.

Ensuite, le personnel de gestion du conseil doit répondre aux nouvelles exigences du gouvernement provincial, qui alourdissent parfois la charge administrative existante.

Ceci se ressent d'autant plus dans un petit conseil établi sur un large territoire.

Je profite de cette occasion pour exprimer à chaque membre du personnel mon soutien, où qu'il soit au niveau de la chaîne.

Malgré ces défis, nous avons plusieurs dossiers clés à faire avancer.

Nous avons un projet d'école à Hamilton qui prend beaucoup plus de temps que nous le souhaiterions, et un projet d'école très attendu à Ajax.

Sans compter les initiatives présentées sur notre plus récente liste de priorités, que nous n'avons pas encore pu mener à bien.

Et il y aura évidemment les enjeux que nous ne connaissons pas encore, en particulier ceux liés au financement.

Mais derrière tout cela, il y a les élèves, ceux pour qui nous sommes tous ici, afin d'assurer leur réussite et leur bien-être.

Poursuivons notre collaboration pour leur offrir le meilleur, pour que chaque élève puisse apprendre et s'épanouir en français, tout en se sentant chez lui, ou chez elle dans son école.

Merci.

M<sup>me</sup> Geneviève Oger

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**3.4 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

La présidente, M<sup>me</sup> Oger, invite les mises en candidature pour le poste de vice-présidente du Conseil.

Conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Rochefort, propose la candidature de conseillère Richez à la vice-présidence du Conseil.

Conseillère Richez, appuyée par conseillère Oger, propose la candidature de conseiller Fortin à la vice-présidence du Conseil.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en candidature sont déclarées closes.

Conseillère Richez refuse sa mise en candidature.  
Conseiller Fortin accepte sa mise en candidature.

**3.5 MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ÉLUE**

Chers collègues, chers membres du personnel et chers amis,

C'est avec grand plaisir que j'accepte la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je vous remercie de la confiance que vous me manifestez.

J'entends appuyer la présidence du Conseil et mener à bien toutes les autres tâches de ma fonction. Je compte sur la collaboration qui nous unit autour de cette table pour réussir.

D'ailleurs, cet esprit de collaboration existe déjà dans chacune de nos 57 écoles. En tant qu'organisation, nous profitons de l'engagement et des efforts de tous les membres du Conseil, de l'administration scolaire et des membres du personnel. Cette posture de collaboration nous rapporte beaucoup. Les succès scolaires, sportifs, artistiques et communautaires de nos élèves en sont la preuve.

Selon la Loi sur l'éducation, le rôle des conseillers et des conseillères scolaires est de mettre l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves ainsi que sur l'équité, en prenant des décisions judicieuses pour l'ensemble du Conseil. Je NOUS invite à continuer dans cette voie pour l'année qui vient.

Merci.

M. Benoit Fortin

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**3.6 DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

En l'absence de vote, il n'y a aucune destruction de bulletin.

**4. RAPPORTS D'INFORMATION**

**4.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

**Mot de la présidente – Réunion publique 16 novembre 2023**

Aucun mot de la présidente.

**4.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du Directeur de l'éducation par intérim.

***QUE** le Rapport du Directeur de l'éducation par intérim soit reçu.*

**4.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES**

Chères élèves, conseillers, membres de l'administration et parents,

Nous avons débuté le mois d'octobre avec la fête de l'Action de grâce qui a été célébré le 9. Plusieurs ont pu exprimer leur gratitude pour leur vie, leur famille et leurs amis qui les entourent. Ils ont pu dire merci pour les moments précieux qu'ils ont partagés. Nous espérons que cette journée a été remplie de chaleur, d'amour et de délicieux repas !

À Norval-Morisseau, on a fait une activité de remerciement où chaque élève a écrit une courte note pour exprimer leur reconnaissance. Les messages ont ensuite été transformés en couronne affichée à l'école.

Chers enseignant(e)s, le 5 octobre a été votre journée pour que tous puissent apprécier votre dévouement à l'éducation. Vous êtes une source d'inspiration pour nous tous. Votre passion pour l'enseignement, votre patience, et votre soutien inestimable font de chaque jour d'école une expérience précieuse. Merci pour tout ce que vous faites pour nous aider à grandir et à apprendre. Nous en sommes reconnaissants. Les élèves de Gabriel-Dumont ont écrit un message gentil aux professeurs et ont été encouragés de s'habiller comme un enseignant. Les enseignants de Jeunes sans frontières et de Ronald-Marion ont eu la chance de recevoir des muffins, du café et des bonbons ou un petit-déjeuner. Quelle chance !

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

À David-Saint-Jaques, on a organisé une journée multiculturelle le 5 octobre, et toute la communauté scolaire a pu assister à l'évènement. Il y a eu un partage de mets culturels, un défilé de mode et une exposition des objets culturels significatifs apportés par les élèves.

Le 6 octobre, dans la continuité de la semaine de vérité et réconciliation, les élèves de 7<sup>e</sup> de Toronto Ouest sont allés en sortie à la galerie McMichael où ils ont pris part à des activités d'arts autochtones.

Le 11 octobre fut la journée internationale de fille. Cette journée a une importance cruciale pour notre monde en quête d'égalité. Elle sert de rappel constant des inégalités persistantes auxquelles sont confrontées les filles à travers le globe. En encourageant les filles à poursuivre leurs rêves, à développer leur confiance en elles et à s'affirmer, nous contribuons à créer une société plus équitable et inclusive.

Pour cette journée, Marie-Lys a pu être panéliste à une discussion organisée par le MOFIF (le mouvement des femmes immigrantes francophones), intitulé : *Les jeunes filles, pilier de relève, trouvent-elles leur place au sein de nos organisations ?* Le groupe de 5 filles a inclus 2 anciennes élèves conseillères de Viamonde, Karelle Sikapi et Marème Diongue. Le partage a été très intéressant et enrichissant grâce aux partages d'idées des divers panélistes.

Le Conseil des élèves de Norval-Morrisseau a organisé une collecte de denrées alimentaires non périssables. On a encouragé les familles qui sont en mesure de le faire à participer et à faire preuve de générosité. Les dons de denrées non périssables ont contribué à améliorer la qualité de vie de nombreuses familles francophones de leur communauté. Les denrées ont été remises à l'Association des francophones de la région de York (AFRY) le mardi 17 octobre 2023, pour souligner la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Le 17 octobre, les 12<sup>e</sup> de Jeunes sans frontières ont eu la chance visionner la pièce de théâtre Hamlet, les jeunes ont beaucoup aimé !

Le 19 octobre, les élèves de 7<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année de Collège français ont participé à un match de ballon-chasseur contre les enseignants. Les profs ont été victorieux avec un pointage de 2-0.

En honneur de la journée internationale de la fille, le 25 octobre, de nombreuses filles des écoles de Viamonde ont participé à Dreamers Day à Toronto. C'est un festival pour célébrer et reconnaître les groupes sous-représentés travaillant dans des domaines tels que les métiers spécialisés, les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques (STEAM), les services d'urgence, l'entrepreneuriat et le leadership.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

La Journée des Rêveurs a fourni des informations et des outils pour aider à orienter les futurs leaders vers des carrières enrichissantes dans ces domaines. Les jeunes du Collège français, de Lamothe-Cadillac, TorontoOuest, Gabriel-Dumont, Franco-Niagara et d'autres écoles ont vraiment apprécié cet évènement.

Les activités sportives ont repris en octobre. Divers sports comme le volleyball, la course de fond, le hockey et le soccer ont eu lieu dans les écoles de Collège français, Norval-Morrisseau et Roméo-Dallaire. L'équipe senior masculine de soccer de Roméo-Dallaire ira à OFFSA au mois de juin, ils n'ont perdu aucun match !

Collège français, Jeunes sans frontières et Ronald-Marion ont eu des semaines ou journées thématiques très créatives avec les thématiques suivantes ; journée jerseys, journée couleur d'automne, journée tout sauf un sac à dos, journée chandail de leur école, journée Toronto Manz, journée Barbie, journée pyjamas, journée un niveau une couleur, journée rose, country club contre country, journée BBQ Dad contre soccer Mom ou journée des futurs métiers. Le 22 octobre une classe de 7<sup>e</sup> année de Toronto-Ouest, a participé à une rencontre virtuelle avec l'astronaute canadien Jeremy Hansen offert par le Cœur des sciences de l'UQAM.

L'Halloween à Viamonde a été bien célébrée cette année ! Des activités comme les maisons hantées, les défilés ou concours de costumes, une chasse ou décoration de citrouille, des films, une devinette de bonbon, des salles d'évasion ou des Kahoots ont eu lieu dans 10 écoles !

David-Saint-Jacques et Georges-P.-Vanier ont fait une compétition de décoration de portes dans laquelle les élèves n'avaient que quelques minutes pour créer leur œuvre. L'activité *Devinne, ce qu'il y a dans la boîte?* a été reproduite par les jeunes de Roméo-Dallaire et de Norval-Morrisseau. L'école Le Caron a créé une version de Family Feud, mais en version Halloween ! Les élèves de Toronto Ouest et Jeunes sans frontières ont très bien dansé grâce à de la bonne musique.

Les jeunes de Jeunes sans frontières ont aussi eu l'opportunité d'offrir des « Halloweenogrammes » au coût de 2,50 \$ ainsi que le choix d'aller à des sorties à Skyzone, Glowzone, aux quilles ou Activate.

À de Lamothe-Cadillac, les élèves ont pu assister à un carnaval d'Halloween qui leur a permis de faire de la coiffure ou la manucure, du henné ou de la peinture au visage et prendre des photos avec leurs pairs pour en citer quelques-uns.

Du 25 au 27 octobre, Razan a participé à l'ACELF à Winnipeg en présence de M. Olivier St-Maurice et M<sup>me</sup> Anjali Hall. Elle a su bien représenter le Conseil scolaire Viamonde et ce fut vraiment une expérience inoubliable.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

En ce mois de novembre, nous souhaitons à tous les étudiant(e)s, enseignant(e)s et membres du personnel une période d'apprentissage fructueuse et épanouissante. Que ce mois vous apporte l'inspiration, la motivation et la concentration nécessaires pour poursuivre tout objectif. La fin d'année approche, nous avons hâte de voir toutes les activités pour le mois à venir. Bon mois de novembre à tous et resté à jour avec nos écoles de Viamonde grâce à notre compte Instagram : ec\_csviamonde.  
De tout cœur,

Marie-Lys Wabgou et Razan Mayeda

**QUE** le rapport sur *Les activités dans les écoles secondaires* soit reçu.

#### **4.4 ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les *Activités des membres du Conseil* pour la période du 20 octobre au 15 novembre 2023.

**QUE** le rapport sur *Les activités des membres du Conseil* soit reçu.

#### **4.5 CORRESPONDANCE**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance.

Après une période de discussion, il est suggéré que le Conseil réponde à la lettre de Thames Valley District School Board au sujet de partenariat dans la planification des soumissions conjointes des co-constructions. Une copie sera envoyée aux membres du Conseil.

**QUE** la *Correspondance* soit reçue.

### **5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

#### **5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

##### **5.1.1 Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2024**

Les membres du Conseil prennent connaissance du calendrier des réunions pour l'année 2024.

N'ayant pas de changement, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 sur le *Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2024* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve le *Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2024* tel qu'il figure à l'Annexe A.

**ADOPTÉES**

**5.2 AFFAIRES**

**5.2.1 États financiers 2022-2023**

En premier lieu, M. Marc Brabant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton présente le rapport des états financiers consolidés au 31 août 2023.

Il explique aux membres du Conseil les résultats et de l'excédent accumulé des revenus et des dépenses. Il parle des différents aspects des notes complémentaires.

Lors de sa présentation du rapport sur les états financiers 2022-2023, le surintendant des affaires M. Rodrigue fait une brève présentation en apportant des comparaisons sur les revenus par rapport aux dépenses effectuées au cours de l'année 2022-2023.

La présidente du Conseil, Mme Oger, va interroger les membres afin de connaître leurs besoins en matière de formation sur la compréhension des états financiers.

Après la période de questions et réponses sur le dossier, conseiller Fortin, appuyé par conseiller O'Hara, propose les motions suivantes :

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 sur *les États financiers 2022-2023* soit reçu.

**Approbation de l'affectation statutaire**

Conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Fortin, propose :

**QUE** l'affectation statutaire de 28 270 790 \$ soit affectée vers le surplus non disponible à des fins de conformité.

**QUE** le solde du déficit annuel de 2 716 538 \$ soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé disponible à des fins de conformité.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Tikeng, propose :

**Approbation des affectations entre comptes de surplus disponible à des fins de conformité**

**QUE** soit affecté de l'excédent de fonctionnements accumulé :

- 1 640 411 \$ au compte de surplus pour nouvelles écoles pour l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin ;
- 2 680 268 \$ au compte de surplus pour équipement informatique;

**QUE** soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé :

- 430 056 \$ du compte de surplus pour nouvelles écoles suivant la conclusion du projet d'école Franco-Niagara ;
- 167 328 \$ du compte de surplus pour nouvelles écoles suivant la conclusion du projet d'Académie de la Moraine ;
- 19 108 \$ du compte de surplus pour les intérêts sur la dette non supportée;
- 69 056 \$ du compte de surplus du fonds d'amortissement du TDSB;
- 397 538 \$ du compte de surplus pour les projets d'immobilisation engagés pour la dépense d'amortissement associée ;

**QUE** soit affecté au surplus de projets d'immobilisation engagés :

- 3 279 941 \$ du compte de surplus pour les nouvelles écoles;

**QUE** le Conseil approuve les états financiers pour l'année scolaire 2022-2023, tels que présentés à l'annexe A, selon la recommandation du Comité de vérification à cet effet.

**ADOPTÉES**

## **5.3 ÉDUCATION**

### **5.3.1 Initiatives systémiques en animation culturelle**

M. St-Maurice, surintendant de l'éducation, donne une brève explication aux membres du Conseil sur les initiatives systémiques en animation culturelle à Viamonde. Ces initiatives dépendent des subventions disponibles, touchent le leadership culturel et la construction identitaire.

Une période de questions s'en suit.

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé *Initiatives systémiques en animation culturelle* soit reçu.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**5.3.2 Conseil d'éducation autochtone**

M. Laverdière apporte des précisions sur la mise en œuvre de ce Conseil d'éducation autochtone. Il remercie la conseillère Dandavino se joindra à ce Conseil.

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé *Conseil d'éducation autochtone* soit reçu.

**5.3.3 Sorties éducatives**

Les membres du Conseil prennent connaissance de trois sorties éducatives proposées aux élèves

La conseillère Richez souhaite avoir un rapport sur les sorties éducatives du Conseil des trois dernières années.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve les sorties éducatives prévues au Québec et en Europe durant l'année scolaire 2023-2024.

**ADOPTÉES**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**5.4 RAPPORT DE COMITÉ**

**5.4.1 Rapport n° 2 du Comité de Vérification – PUB du 7 novembre 2023**

Le président du Comité, conseiller Fortin donne une brève explication du rapport en date du 7 novembre 2023 du Comité de Vérification. Il sollicite les membres de passer le message dans leur communauté sur le recrutement d'un nouveau membre externe ayant des connaissances en finances. Le mandat début en juin 2024.

**QUE** le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé *Rapport n° 2 (2023-2024) – séance publique du comité de vérification* soit reçu.

**5.5 RÉVISION DES POLITIQUES**

**5.5.1 Politique n° 1,102 – *Défense des intérêts***

Les membres du Conseil prennent connaissance de la Politique n° 1,102 – *Défense des intérêts*.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Gregory, propose :

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 1,102 – *Défense des intérêts* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**ADOPTÉE**

**5.5.2 Politique n° 5,401 – *Évaluation du rendement des membres du personnel***

Les membres du Conseil prennent connaissance de la Politique n° 5401 – *Évaluation des membres du personnel*.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Dandavino, propose :

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 5,401 - *Évaluation du rendement des membres du personnel* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**ADOPTÉE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**6. RÉCEPTION EN BLOC DES RAPPORTS D'INFORMATION DU 16 NOVEMBRE 2023**

Conseillère Sigurdson Forbes, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** le Conseil reçoive en bloc les documents présentés en séance publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement.

- 4.1 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
- 4.3 Correspondance
- 5.1.2 Retour sur le 33<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération nationale des Conseils Scolaires francophones (FNCSF)
- 5.3.1 Initiatives systémiques en animation culturelle
- 5.3.2 Conseil sur l'Éducation autochtone
- 5.4.1 Rapport n<sup>o</sup> 2 du Comité de Vérification – PUB du 7 novembre 2023

**ADOPTÉES**

**ADOPTION DE LA RÉOLUTION DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** la résolution de la séance à huis clos sur le point ci-dessous mentionné soit transférée en séance publique.

- Point 11.1 – Changements au sein du personnel (10 septembre au 7 octobre 2023)

**ADOPTÉE**

**7. NOMINATIONS AUX DIVERS COMITÉS**

**A) COMITÉS STATUTAIRES**

La présidence du Conseil est membre de tous les comités du Conseil, sauf les comités statutaires. Elle compte comme membre aux fins de quorum, participe aux délibérations et y a droit de vote. En l'absence de la présidence, la vice-présidence devient membre d'office des Comités où elle est déléguée.

**7.1 Nomination de trois membres du Conseil au Comité d'apprentissage parallèle dirigé et de deux membres suppléants.**

Ce comité requiert la nomination de trois membres du Conseil et deux membres suppléants.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

Conseiller Gregory, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** la présidente du Conseil, conseillère Oger, conseillers Rochefort et Paradis, soient les trois membres nommés au Comité d'apprentissage parallèle dirigé.

**QUE** conseillère Dandavino et conseiller Lapointe soient membres suppléants.

**ADOPTÉES**

**7.2 Nomination de trois membres du Conseil au Comité consultatif de l'éducation spécialisée et de deux membres suppléants.**

Ce comité requiert la nomination de trois membres du Conseil et deux membres suppléants.

Les membres qui souhaitent y siéger sont : conseillers Fortin, Lapointe et conseillère de Sigurdson Forbes.

Les membres qui désirent assurer la suppléance sont : conseillère Dandavino et conseiller Rochefort.

Conseiller Gregory, appuyé par conseiller Paradis propose :

**QUE** les conseillers Fortin, Lapointe ainsi que la conseillère Sigurdson Forbes soient nommés membres du Comité consultatif de l'éducation spécialisée.

**QUE** conseillère Dandavino et conseiller Rochefort soient nommés membres suppléants.

**ADOPTÉES**

**7.3 Nomination de deux membres du Conseil au Comité de participation des parents et de deux membres suppléants.**

Ce comité requiert la nomination de deux membres du Conseil et deux membres suppléants.

Les membres qui souhaitent y siéger sont : conseillère Richez et conseiller Gregory et conseillères Ruszkowski et Oger indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** conseillère Richez et conseiller Gregory soient nommés membres du Comité de participation des parents.

**QUE** les conseillères Oger et Ruszkowski soient nommés membres suppléants.

**ADOPTÉES**

**7.4 Nomination de trois membres du Conseil au Comité d'appel à une suspension, un renvoi ou à une exclusion et de deux membres suppléants.**

Le Comité d'appel à une suspension, un renvoi ou à une exclusion est un comité ponctuel. Trois membres du Conseil y sont convoqués avec deux membres suppléants. La présence en personne est essentielle pour ce comité.

Conseillère Oger ainsi que les conseillers O'Hara et Lapointe expriment un intérêt à y siéger comme membres alors que les conseillers Tikeng et Fortin indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants, au sein de ce comité.

Conseiller Gregory, appuyé par conseillère Richez, propose :

**QUE** conseillère Oger, ainsi que les conseillers Rochefort et Lapointe soient nommés membres pour ce comité.

**QUE** les conseillers Tikeng et Fortin soient nommés membres suppléants pour ce comité.

**ADOPTÉES**

**7.5 Nomination deux membres du Conseil au Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation en plus de la présidence ou de la vice-présidence du Conseil.**

Ce comité requiert la nomination de deux membres, en plus de la présidence (membre de facto).

Conseillers Fortin et Gregory expriment un intérêt à y siéger.

Conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Lapointe, propose donc :

**QUE** la présidente du Conseil, conseillère Oger, conseillers Fortin et Gregory soient les trois membres nommés pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**ADOPTÉE**

**B) COMITÉS PERMANENTS**

**7.6 Nomination deux membres du Conseil au Comité de Gouvernance en plus de la présidence ou de la vice-présidence du Conseil**

Ce comité requiert la nomination de deux membres, en plus de la présidence ou vice-président (membre de facto).

Conseillers Fortin, Tikeng et Gregory expriment un intérêt à y siéger comme membres alors que conseiller O'Hara et conseillère Sigurdson Forbes indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants, au sein de ce comité.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Paradis, propose donc :

**QUE** le vice-président du Conseil, conseillère Fortin ainsi que les conseillers Tikeng et Gregory soient les trois membres nommés pour siéger au Comité de Gouvernance.

**QUE** conseillère Sigurdson Forbes et conseiller O'Hara soient nommés membres suppléants pour ce comité.

**ADOPTÉES**

**7.7 Nomination trois membres du Conseil au Comité des secteurs – AFF, COM, SIEP et SRH et de deux membres suppléants**

Les membres qui souhaitent y siéger sont : Conseillère Ruszkowski, conseillers Paradis et O'Hara.

Les membres qui désirent assurer la suppléance sont : conseillères Sigurdson Forbes et Dandavino.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Richez propose :

**QUE** la conseillère Ruszkowski, ainsi que les conseillers Paradis et O'Hara soient nommés membres pour ce comité.

**QUE** les conseillères Sigurdson Forbes et Dandavino soient nommés membres suppléants pour ce comité.

**ADOPTÉES**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**7.8 Nomination trois membres du Conseil au Comité  
Éducation, équité, diversité et inclusion et de deux  
membres suppléants**

Le Comité consultatif pour l'éducation, l'équité, diversité et inclusion requiert la nomination de trois membres et de deux membres suppléants.

Conseillères Dandavino, Richez et Ruszkowski expriment un intérêt à y siéger comme membres alors que conseillère Oger et conseiller O'Hara indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Gregory, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** les conseillères Dandavino, Richez et Ruszkowski soient nommés membres pour ce comité.

**QUE** conseillère Oger et conseiller O'Hara soient nommés membres suppléants pour ce comité.

**ADOPTÉES**

**C) COMITÉS PROVINCIAUX ET NATIONAUX**

**7.9 Nomination de deux membres à l'Association des  
conseillers et conseillères scolaires des écoles Publiques  
de l'Ontario (ACÉPO).**

Le Conseil doit nommer la présidente ou son délégué et un suppléant pour représenter le Conseil scolaire Viamonde au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2024.

Conseiller Fortin et conseillère Richez expriment un intérêt à siéger au comité de l'ACÉPO.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** le vice-président, le conseiller Fortin et la conseillère Richez, représentent le Conseil scolaire Viamonde au sein d'administration de l'ACÉPO.

**ADOPTÉE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) - 16 novembre 2023**

**7.10 NOMINATION DU COMITÉ POUR LA VILLE DE TORONTO**

Les membres du Conseil prennent connaissance des rapports sur la création d'un nouveau comité pour les conseils scolaires à la ville de Toronto.

Après une période de discussion, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Dandavino, propose :

**QUE** le Conseil mandate la présidence d'écrire une lettre à la mairesse de Toronto pour demander à ce que chaque Conseil bénéficie d'un siège à part entière au Toronto City School Board Committee.

**QUE** le Conseil mandate la conseillère Geneviève Oger de représenter le Conseil au sein du comité de Toronto City School Board Committee.

**ADOPTÉES**

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL**

Les points à l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique du Conseil étant épuisés, la réunion est levée à 22 h 19.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** la réunion publique du Conseil soit levée.

**ADOPTÉE**

**Le directeur de l'éducation  
et secrétaire par intérim,**

**Michel Laverdière**

**La présidente du Conseil,**

**Geneviève Oger**

**Le 15 décembre 2023****AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport de la direction de l'éducation au Conseil – décembre 2023**

---

Je saisis cette opportunité pour partager avec vous quelques moments marquants récents, ainsi que pour évoquer des thèmes cruciaux qui ont façonné notre perspective éducative cette année.

Le 14 novembre, j'ai eu le privilège d'assister à l'installation d'Édith Dumont en tant que 30<sup>e</sup> lieutenant-gouverneure de l'Ontario. Son engagement envers l'éducation et la jeunesse est inspirant, et nous sommes ravis qu'une femme de sa trempe accède à ce poste. Les enjeux de l'éducation, en particulier celle offerte aux francophones en milieu minoritaire, sont assurément au cœur de ses priorités. Il nous fera toujours plaisir de l'accueillir dans les écoles Viamonde.

Toujours dans l'arène politique, j'ai eu l'occasion d'accompagner des membres du Conseil récemment à une journée de démarchage politique à Queens Park, organisée par l'ACÉPO. Cette expérience a été enrichissante, nous offrant la possibilité de mettre en lumière notre engagement envers l'amélioration continue de notre système éducatif. En effet, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec plusieurs députés conservateurs et de l'opposition et de les sensibiliser à nos enjeux propres, notamment au chapitre des infrastructures, de la stratégie de l'Ontario sur les métiers spécialisés et le continuum en éducation en langue française. Comme nous le prônons souvent, le dialogue est le meilleur moyen d'en arriver à des fins satisfaisantes pour toutes les parties, car il permet la compréhension mutuelle des besoins et des réalités, puis la recherche de solutions acceptables.

Une thématique qui a captivé notre attention cette année a été l'avènement de ChatGPT, suscitant des discussions passionnantes sur le rôle de l'intelligence artificielle (IA) et des réalités enrichies dans nos salles de classe. Ces avancées technologiques offrent des opportunités infinies, mais soulèvent également des questions éthiques et des défis. Il est primordial que notre personnel enseignant se familiarise avec ces outils, en comprenant à la fois leurs capacités et leurs limites. Nous devons également encourager nos élèves à développer un esprit critique face à ces technologies émergentes. Alors que je m'éduque moi-même sur la question, je suis récemment tombé sur deux documentaires captivants qui explorent les

implications de l'IA dans notre société, que je vous propose de visionner pendant le congé des fêtes.

[IA et moi](#) : Une série de six courts épisodes, présentée par l'animateur Philippe Desrosiers et disponible sur Savoir média. Cette série offre une plongée immersive dans le monde de l'intelligence artificielle.

[IA être ou ne pas être](#) : Une série de trois épisodes, présentée par Matthieu Dugal sur ICI TOU.TV. Cette série invite à une réflexion approfondie sur les enjeux éthiques liés à l'IA.

Je publie ce mois-ci mon [rapport annuel](#) qui propose une rétrospective des grandes réalisations du Conseil scolaire Viamonde en 2022-2023, ainsi que des données importantes sur l'état de nos finances.

Le 5 décembre était la journée internationale du bénévolat, une occasion de souligner tout le travail accompli par des volontaires dans nos écoles et de leur adresser nos plus sincères remerciements. Aux membres de la communauté engagés dans les conseils d'écoles, nos différents comités et à celles et ceux qui offrent de leur temps de manière plus ponctuelle, sachez que votre contribution est inestimable et fait une réelle différence.

De plus, du 4 au 8 décembre, nous avons pris le temps de reconnaître celles et ceux qui célèbrent un jalon de leur carrière au Conseil. Dans les différentes écoles et secteurs du Conseil, de petits rassemblements ont été organisés pour partager une collation et remettre un petit cadeau aux membres du personnel qui ont atteint cette année 5, 10, 15, 20, 25, 30 ou même 35 ans de service au Conseil. Alors que la génération de travailleurs de 25 à 34 ans, de nos jours, change d'emploi en moyenne chaque 3,2 ans, atteindre ces jalons est toute une marque de loyauté. Ce n'est pas rien et nous tenons à le souligner!

Enfin, pour vous aider à mettre de l'ambiance dans vos célébrations des fêtes, notre webradio francophone a intégré des morceaux musicaux de circonstance à sa programmation. Vous pouvez vous y connecter à toute heure du jour ou de la nuit, même pendant les vacances :

<https://csviamonde.ca/radio>

Au plaisir de vous retrouver en janvier.

Meilleurs vœux,

Michel Laverdière  
Directeur de l'éducation

## ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Du 16 novembre au 14 décembre 2023

Membres	Date	Activités
Conseillère Oger (Présidente)	21 novembre	Rencontre de sensibilisation avec l'ACÉPO
Conseiller Fortin (Vice-président)	21 novembre	Rencontre de sensibilisation avec l'ACÉPO
Conseillère Dandavino		
Conseiller Gregory		
Conseiller Lapointe		
Conseiller O'Hara		
Conseiller Paradis		
Conseiller Rochefort		
Conseillère Richez	17 novembre	Visite du député Andrew Dowie (Windsor-Tecumseh) et de la députée Natalia Kusendova (Mississauga Centre) à l'École élémentaire l'Envolée
	18 novembre	Gala de reconnaissance/levée de fonds d'Épelle-moi Canada
Conseillère Sigurdson Forbes		
Conseillère Ruszkowski		
Conseiller Tikeng	28 novembre	Cercle de parole sur les enjeux et besoins pour l'inclusion et le respect de la diversité affective, sexuelle et de genre dans les écoles. (Événement virtuel)

Toronto High Park FC  
3136 Dundas Street West  
Toronto ON M6P 2A1



Phone: 416-766-0247  
E-Mail: info@thpfc.ca  
Website: www.thpfc.ca

---

July 30, 2023

Attention: Mme Genevieve Oger  
M. Benoit Fortin

Dear Mme Oger and M. Fortin,

I am the President of the Toronto High Park Football Club, and I was given your contact information by Ana Bailão, who was the former City Councillor for Davenport for many years. As you may know, Toronto High Park FC is a community-based, not-for-profit soccer club, operating out of west-end Toronto. We have been providing opportunities for children in our community for over 15 years, and our players currently range in age from 3 to 55.

As Ms. Bailão noted during her campaign for Mayor of Toronto, the parks and playing fields available in our community are in dire need of attention and maintenance. As a growing soccer club we are constantly challenged to find well maintained fields for our players. We also offer year-round programs which require indoor facilities to provide a full range of programming in the winter months.

We have been permitting the field at École secondaire Toronto Ouest and École secondaire catholique Saint-Frère-André, at 330 Lansdowne Avenue for many years. Your field has become an important part of our club, and over time we have made efforts and invested funds to maintain and care for the grounds.

In our efforts to provide more opportunities for sports and recreation in our community, I am writing to you today with what I believe may be an exciting opportunity for your schools and our soccer club. Toronto High Park FC would like to propose a project that would see your field completely refurbished at no cost to either of your school boards. Our vision is for the site to be a high-performance field, similar in look and feel to the facility at Central Technical School on Bathurst Street, which you may be familiar with.

The project would include the installation of a FIFA grade artificial turf sports field, high-quality outdoor lighting, a rubberized walking/running track and a seasonal dome. This facility would be

## POINT NO 4.5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Toronto High Park FC  
3136 Dundas Street West  
Toronto ON M6P 2A1



Phone: 416-766-0247  
E-Mail: [info@thpfc.ca](mailto:info@thpfc.ca)  
Website: [www.thpfc.ca](http://www.thpfc.ca)

available for the school to use, free of charge, during school hours. After school hours and on weekends, Toronto High Park FC would have access to the facility for our players.

Toronto High Park FC has been a leader in Toronto's soccer community for a long time. We understand the operational and administrative requirements for a facility such as this and have recent experience with other field improvement partnerships. In addition, we are invested in your schools, your students and the surrounding community.

I believe this high-value project would be beneficial not only to Toronto High Park FC, but the surrounding Davenport community as well. We would appreciate the opportunity to meet with you and your fellow Board members to discuss this potential project further. Please contact me at your earliest convenience.

I look forward to speaking with you soon.

Best regards,

*Sylvia Basso*

Sylvia Basso  
President, Toronto High Park FC  
[sylvia.basso@thpfc.ca](mailto:sylvia.basso@thpfc.ca)



Le 21 novembre 2023

**4.5.2**

Madame Geneviève Oger, présidente  
**Conseil scolaire Viamonde**  
116, Cornelius Parkway  
Toronto (Ontario) M6L 2K5

Madame Oger,

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones vous présente ses très sincères félicitations pour votre réélection à titre de présidente du Conseil scolaire Viamonde.

Nous vous souhaitons un nouveau mandat à la hauteur de vos attentes !

C'est un immense plaisir pour nous, de continuer de collaborer avec vous dans la poursuite de nos nombreux objectifs communs, en faveur de la promotion de l'éducation en français, langue première au Canada.

Aussi, la FNCSF est heureuse de compter votre conseil scolaire au sein de son solide réseau national, dont les membres jouent un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour l'amélioration constante de l'éducation en langue française. En effet, repartis sur neuf provinces et trois territoires canadiens, nos conseils scolaires francophones permettent à près de 174 000 élèves d'étudier en français, dans plus de 700 établissements.

Par votre engagement, vous contribuez incontestablement à assurer la vitalité et la pérennité de nos communautés francophones et acadiennes à travers un continuum éducatif qui permet aux francophones d'être scolarisés dans leur langue, de la petite enfance à l'âge adulte.

De notre côté, les actions ne manquent pas pour jouer notre rôle de catalyseur dans des dossiers éducatifs pancanadiens. Nous vous invitons à lire notre [rapport annuel 2022-2023](#) qui en témoigne.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos meilleurs sentiments, et vous souhaitons une fois de plus, un franc succès dans l'exercice de vos fonctions.

Le président,

Simon Cloutier

La directrice générale,

Valérie Morand

## 4.5.3

Le 21 novembre 2023

Madame Geneviève Oger, Présidente  
Adresse : ogerg@csviamonde.ca

Monsieur Benoit Fortin, Vice-président  
Adresse : fortinbe@csviamonde.ca

Monsieur Michel Laverdière, Directeur de l'éducation  
Adresse : laverdierem@csviamonde.ca

Conseil scolaire Viamonde

Bonjour,

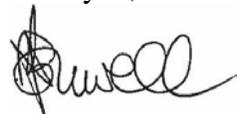
Le 13 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de célébrer avec vous le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création des conseils scolaires de langue française en Ontario. Ce moment historique qui témoigne de notre parcours collectif, nous invite à réaffirmer avec optimisme notre engagement envers l'éducation de langue française dans la province.

Nous tenons sincèrement à vous remercier pour votre réponse positive à l'invitation de la cérémonie. Votre participation a contribué à la réussite de l'événement et constitue un gage de collaboration mutuelle entre nos institutions. Également, merci pour les ressources que vous nous avez acheminées afin de réaliser la vidéo des bâtisseuses et bâtisseurs de notre éducation de langue française ainsi que les noms des directions et des présidences de votre conseil scolaire.

Nous le savons, l'éducation représente un enjeu de société crucial. Tout comme vous, les membres de la Faculté d'éducation travaillent continuellement pour garantir un enseignement de langue française de qualité au sein de nos communautés et pour l'avancement de la recherche en Ontario français. A fortiori, nous nous engageons à poursuivre nos efforts. La cérémonie a permis de renouveler nos liens avec vous, nécessaires pour consolider notre collaboration dans le cadre de nos objectifs communs d'une francophonie riche et en mouvement.

Au nom du comité organisateur, encore une fois Merci.

Le doyen,



Richard Barwell,

Faculté d'éducation  
Faculty of Education

613-562-5804

1-800-860-8577

613-562-5963

education.uOttawa.ca

145 Jean-Jacques Lussier  
Ottawa ON K1N 6N5  
Canada



c.c. Membres du Comité organisateur :

- Megan Cotnam-Kappel, Associée au doyen de la Faculté d'éducation
- Claire IsaBelle, Vice-doyenne à la Faculté d'éducation
- Anne-Marie Dionne, Professeure à la Faculté d'éducation
- Isabelle Girard, Direction générale de l'ACÉPO
- Yves Levesque, Direction générale de l'AFOCSC
- Nora Ouchen, Gestionnaire des communications à la Faculté d'éducation
- Roger Paul, Membre du cercle de consultation de la Faculté d'éducation
- Mariette Théberge, Professeure à la Faculté d'éducation



December 07, 2023

Her Worship Mayor Olivia Chow  
Mayor, City of Toronto  
100 Queen St. W.  
City Hall, Second floor, West  
Toronto, ON M5H 2N2

Re: City – School Boards Advisory Committee

Dear Madam,

The Conseil Scolaire Viamonde is pleased the City of Toronto has decided to reestablish a City-School Boards Advisory Committee, which I understand was one of your worship's campaign commitments. I would like to bring your attention to an important aspect of the committee's membership, which we would recommend be altered.

The City of Toronto's Terms of Reference for the 2022-2026 term state that the Committee will be composed of up to four school board members, distributed as such: two trustees appointed by the Toronto District School Board, one trustee appointed by the Toronto Catholic District School Board and **one trustee appointed jointly by both French school boards** (Conseil scolaire catholique MonAvenir and Conseil scolaire Viamonde).

We respectfully ask that the city modify the terms of reference to include both Francophone school boards as two *separate* entities. Conseil Scolaire Catholique MonAvenir and Conseil Scolaire Viamonde are two distinct school boards, which operate independently and are represented by separate trustees, as per the *Education Act* and the *Municipal Elections Act*. As a trustee and Chair of the Viamonde Francophone public board, I do not participate in the Catholic board's meetings, or its *incamera* discussions and would therefore not be in a position to represent the other board effectively.

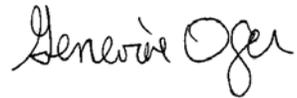
As the Terms of Reference currently stand, the committee will include only three out of four publicly funded school boards at any one time, which would run counter its goal of improving communication and information-sharing between publicly funded school boards and the City of Toronto.

I trust that your commitment to bring a new spirit of collaboration to City Hall will be reflected in this new committee and that the Terms of Reference of the City-School Boards Advisory Committee will be modified to ensure there is a trustee representative from Conseil scolaire catholique MonAvenir and a trustee representative from Conseil scolaire Viamonde.



**POINT NO 4.5.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Best regards,



Geneviève Oger  
Chair, Conseil scolaire Viamonde

Cc

Trustees, Cs Viamonde

Michel Laverdière, Director of Education

Geneviève Grenier, Chair, Conseil scolaire MonAvenir

Alejandra Bravo, Chair Toronto Francophone Affairs Advisory Committee

John D. Elvidge, City Clerk

Sylwia Przewdziecki, Manager, Council Secretariat Support

Chair, Toronto District School Board

Chair, Toronto Catholic District School Board

Paul Bretscher, Special Budget and Legislative Liaison

Erica Woods, Director of Legislative Affairs and Implementation



December 07, 2023

Toronto City Council  
c/o Ms. Sylwia Przewdziecki, Manager Council Secretariat Support  
Toronto City Hall  
100, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 2N2

Re: City – School Boards Advisory Committee

Dear Madam Przewdziecki,

I acknowledge receipt of your letter dated November 13, 2023, with reference 23-MM11.34.

I am pleased to inform you that, our board has elected me to represent Conseil Scolaire Viamonde on the committee. I will be present at the next meeting.

As you know, the Terms of Reference currently state both French school boards are to be represented by a single trustee. I will therefore do that on behalf of Conseil Scolaire Catholique MonAvenir, on a temporary basis, until the terms of reference can be changed. As you know, both French school boards are advocating for that aspect of the Terms of Reference be modified, so that all four publicly funded school boards can be represented on this committee.

I trust that Mayor Chow's desire to bring a new spirit of collaboration to City Hall will be reflected in the work of this committee, by allowing each Francophone school board to delegate a trustee to the City-School Boards Advisory Committee: one trustee representing the **Conseil scolaire catholique MonAvenir** and one trustee representing **Conseil scolaire Viamonde**.

Best regards,

Geneviève Oger  
Chair, Conseil scolaire Viamonde

Cc

Trustees CS Viamonde  
Michel Laverdière, Director of Education  
Geneviève Grenier, Chair, Trustee, Csc MonAvenir



**Suivis** - Réunion du Conseil du jeudi 16 novembre 2023

<p><b>Point 4.5.1</b> - Correspondance – partenariats dans la planification des soumissions conjointes pour des co-constructions TVDSB</p>	<p>Répondre à la lettre en date du 27 octobre 2023, adressée aux membres du Conseil au sujet d'une motion pour explorer des partenariats dans la planification des soumissions conjointes avec le Thames Valley District School Board</p>	<p>M. Laverdière : fait</p>
<p><b>Point 7.10</b> - NOMINATION DU COMITÉ POUR LA VILLE DE TORONTO</p>	<p>Lettre au comité de Toronto City School Board Committee que la conseillère Geneviève Oger représentera les conseils scolaires de langue française</p> <p>Lettre à la mairesse de Toronto pour demander à ce que chaque conseil scolaire de langue française bénéficie d'un siège à part entière au Toronto City School Board Committee</p>	<p>Mme Oger : fait</p>

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport annuel 2022-2023**

---

**PRÉAMBULE**

Conformément aux règlements du ministère de l'Éducation, le directeur de l'éducation est tenu de livrer chaque année un rapport annuel aux membres du Conseil et au Ministère. Le rapport comprend un descriptif des politiques et des programmes livrés pour assurer l'efficacité du fonctionnement du conseil scolaire. Il doit être rendu disponible sur le site Internet du Conseil et le lien doit être fourni au ministère de l'Éducation.

**SITUATION ACTUELLE**

Le rapport annuel est divisé en cinq grandes sections :

1. Mot de la présidence et de la direction de l'Éducation
2. Actions stratégiques 2022-2023 (comprenant les faits saillants de l'année 2022-2023 de chacune des quatre orientations du plan stratégique 2021-2025.)
3. Au fil des saisons : un tour d'horizon des événements marquants de chaque mois pour la période couvrant de septembre 2022 à juin 2023.
4. La présentation des états financiers du Conseil pour la période rapportée
5. La liste des membres du Conseil scolaire en fonction et de l'administration scolaire (haute direction) pendant la période couverte par le rapport.

La plupart des éléments se trouvant au rapport annuel sont tirés des bilans trimestriels présentés pendant l'année 2022-2023.

Le rapport peut être consulté dans son intégralité ici : [Rapport annuel 2022-2023 \(csviamonde.ca\)](https://www.csviamonde.ca)

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport annuel 2022-2023 du directeur de l'éducation, en date du 15 décembre 2023, soit reçu.

**QUE** le rapport annuel 2022-2023 soit acheminé au ministère de l'Éducation de l'Ontario, tel que l'exige le règlement.

**Préparé par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

La direction du Secteur des communications,  
Steve Lapierre

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

## **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

### **Objet : Prévisions budgétaires révisées 2023-2024**

---

#### **Antécédents**

À sa réunion du 23 juin 2023, le Conseil a adopté un budget de 257 647 675 \$ pour l'année scolaire 2023-2024, et ce, basé sur des effectifs équivalents à temps plein (ETP) de 13 097, soit 10 557 au palier élémentaire et 2 540 au palier secondaire.

Le budget prévoyait un déficit planifié de 6 257 606 \$, ce qui représentait un déficit de 2,8 % et nécessitait une approbation du ministère de l'Éducation puisque celui-ci était supérieur au 1 % permis par le Règlement de l'Ontario 280/19 : *Calcul du déficit d'exercice maximal*.

Le budget approuvé en juin est disponible sur le site web du Conseil [ici](#).

#### **Situation actuelle**

Le 17 novembre 2023, le Conseil a reçu l'approbation du ministère pour le déficit anticipé.

Chaque automne, le Conseil doit soumettre un budget révisé au Ministère afin de présenter un budget ajusté en fonction des effectifs réels au 31 octobre de l'année et qui prend en compte des changements ayant un impact financier depuis la soumission des prévisions.

**L'Annexe A** présente un budget révisé de 262 879 056 \$ et reflète les modifications identifiées dans le présent rapport.

La méthodologie pour l'établissement du budget révisé comprend les étapes suivantes : une mise à jour des effectifs scolaires et des revenus qui y sont associés, une revue de la dotation et des dépenses salariales, et finalement une revue des dépenses encourues et requises pour compléter l'année scolaire en fonction de l'information disponible.

Le budget révisé a été établi en fonction de la situation actuelle et des tendances observées, mais les résultats pourraient varier. Une surveillance accrue du budget sera en place et les tendances budgétaires seront examinées et reflétées dans les rapports financiers trimestriels.

Nous devons également considérer certains risques financiers qui pourraient avoir une incidence ultérieurement :

- une augmentation de l'absentéisme et des coûts de suppléance associés ;
- une augmentation d'heures supplémentaires travaillées ou le recours à des firmes externes en conséquence de membres du personnel en congé de maladie ou pour couvrir des postes non comblés ;
- une augmentation des coûts de fonctionnement à cause de l'impact de l'inflation sur nos renouvellements de contrats pour les services de bâtiments comme la coupe de pelouse, l'entretien préventif et autres; et
- une variance dans le nombre d'effectifs final en fin d'année.

## **A. EFFECTIFS**

Le Conseil a une augmentation nette de deux élèves pour les effectifs scolaires comparés aux prévisions budgétaires. La variation des élèves par palier (élémentaire ou secondaire) a un impact sur les revenus en raison de la permutabilité des subventions offertes aux conseils scolaires par le ministère de l'Éducation. En date du 31 octobre 2023, les effectifs sont :

<b>Équivalent à temps plein (ETP)</b>			
	<b>Prévision budgétaire 2023-2024</b>	<b>31 octobre 2023</b>	<b>Variance</b>
Élémentaire	10 557	10 667	110
Secondaire	2 540	2 432	-108
<b>Total</b>	<b>13 097</b>	<b>13 099</b>	<b>2</b>

Selon les modes d'apprentissage, les effectifs sont répartis comme suit :

ViaVirtuel	38
ViaCorrespondance	6
Présentiel	13 055
<b>Total</b>	<b>13 099</b>

## **B. REVENUS**

**L'Annexe B** fait une comparaison entre les revenus ajustés du budget révisé et ceux du budget préliminaire. Nous prévoyons une augmentation de 4 714 784 \$ de nos revenus. Cette variance est principalement attribuable à :

- l'augmentation de 993 949 \$ à la subvention *Expérience et qualification des enseignants* qui tient compte de l'échelle salariale du personnel en place au 31 octobre ;
- la comptabilisation de 1 076 011 \$ en revenus différés de l'année 2022-2023 ;

- l'ajustement des revenus comptabilisé dans les dépenses d'amortissement prévues pour l'année, soit 1 107 385 \$;
- l'augmentation de 266 000 \$ en revenus pour des projets spéciaux à la suite de nouvelles subventions annoncées depuis la préparation du budget ; et
- une augmentation de 550 000 \$ en revenus d'intérêts anticipés.

La distribution des revenus sur les lignes budgétaires présentée lors de l'approbation du budget en juin fut erronée en raison d'une erreur technique entre le système d'information du Ministère et le fichier de calcul du Conseil.

**L'Annexe C** présente la variance entre les montants présentés en juin et ceux de comparaison pour le budget révisé. Il n'y a aucun impact sur la somme totale des revenus identifiés dans la présentation de juin.

### **C. DÉPENSES**

**L'Annexe D** fait une comparaison entre les dépenses du budget révisé et celles du budget préliminaire. Nous prévoyons une augmentation de 5 231 381 \$ de nos dépenses.

#### Variance dans la dotation

Les changements apportés à la dotation des écoles sont comme suit :

<b>Catégorie d'emploi</b>	<b>Budget 2023-2024</b>	<b>Budget révisé 2023-2024</b>	<b>Changement</b>
Personnel enseignant – Présentiel	947,17	944,17	(3)
Personnel enseignant – ViaVirtuel et ViaCorrespondance	4	4	0
<b>Total</b>	<b>945</b>	<b>944,17</b>	<b>(3)</b>
Direction d'école	56	56	0
Direction adjointe	16,32	16,32	0
Éducatrice/éducateur de la petite enfance	76	74	(2)
Aide à l'enseignement	201,5	199	(2,5)
Éducation spécialisée	65	65	0
Bibliothéconomie	39,6	39,6	0
Secrétariat (note 1)	77,5	78	0,5
Surveillance du midi (note 1)	21,27	22,27	1,0
Entretien	156,13	156,5	0,375
<b>Note générale</b> : La dotation des écoles fut ajustée en début d'année afin d'assurer que le Conseil respecte ses obligations en matière de taille de classe et pour les besoins manifestés à cause de la variance des effectifs.			
<b>Note 1</b> : Ces postes seront pourvus à la suite de l'adoption du budget révisé.			

Variance dans les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement furent revues pour tenir compte des changements depuis la préparation du budget préliminaire en juin.

Commentaires généraux sur les dépenses :

- Les dépenses d'assurances invalidité longue durée ont été augmentées (225 000 \$) à la suite d'une augmentation des assureurs. Ceci a une incidence sur les dépenses salariales des membres du personnel SCFP et non-syndiqués puisque le Conseil est responsable de payer les primes.
- Les dépenses reliées à la CSPAAT ont été ajustées à la baisse (385 000 \$) à la suite des résultats de l'évaluation actuarielle reçue lors de la préparation des États financiers 2022-2023.
- Ajout d'une dépense d'amortissements reliés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 552 227 \$. Cette dépense n'a aucune incidence sur le budget de fonctionnement du Conseil ou sur l'excédent de fonctionnement non affectés.

Les changements prévus au budget révisé par ligne budgétaire sont :

- Titulaires de classe :
  - réduction de 3 postes en enseignement; et
  - augmentation des dépenses salariales selon le mouvement sur la grille;
  - **Impact** : réduction de 79 787 \$
- Suppléance :
  - augmentation des dépenses de suppléance suite à une analyse des tendances en début d'année et l'ajout d'une provision pour les augmentations salariales qui seront payables une fois les conventions collectives conclues.
  - **Impact** : augmentation de 975 893 \$
- Aide à l'enseignement :
  - réduction de 2,5 postes en aide à l'enseignement; et
  - ajustement des dépenses reliées à la CSPAAT.
  - **Impact** : réduction de 154 000 \$
- Petite enfance :
  - réduction de 2 postes en éducation de la petite enfance en raison du nombre d'effectifs.
  - **Impact** : réduction de 108 858 \$
- Manuels scolaires, matériel et fournitures :
  - intégration des dépenses supplémentaires prévues avec les revenus reportés de l'année 2022-2023.
  - **Impact** : augmentation de 452 854 \$

- Soutien professionnel et para professionnel :
  - augmentation de l'équivalent de 1 poste pour la surveillance du midi;
  - ajustement des dépenses salariales pour tenir compte des salaires anticipés; et
  - augmentation dans les frais et services contractuels anticipés.
  - **Impact** : augmentation de 103 058 \$
- Perfectionnement professionnel :
  - réduction à la suite d'une revue des dépenses anticipées.
  - **Impact** : réduction de 32 849 \$
- Secrétaires d'école et fournitures :
  - ajout de 0,5 poste de secrétariat; et
  - reclassification de certaines dépenses de fournitures de bureau de la ligne budgétaire manuels scolaires, matériel et fournitures afin d'être conforme avec le plan comptable du Ministère.
  - **Impact** : augmentation de 64 877 \$
- Conseillères et conseillers pédagogiques :
  - ajout de projet obligeant des frais et services contractuels supplémentaires; et
  - intégration des dépenses supplémentaires prévues avec les revenus reportés de l'année 2022-2023.
  - **Impact** : augmentation de 400 265 \$.
- Administration et gestion du Conseil :
  - ajout d'un projet ponctuel pour la refonte du site intranet Cyber@dmin; et
  - ajustement des salaires en fonction des salaires anticipés, incluant une provision pour l'augmentation des salaires non syndiqués.
  - **Impact** : augmentation de 367 970 \$
- Fonctionnement et entretien des écoles :
  - augmentation des dépenses en entretien pour prendre en compte des besoins des écoles;
  - augmentation des coûts de déneigement à la suite d'un processus d'approvisionnement; et
  - augmentation de certaines dépenses anticipées due à l'inflation.
  - **Impact** : réduction de 382 448 \$
- Transport des élèves :
  - augmentation des dépenses en transport dû à l'obligation de verser les primes pour le maintien en poste et le recrutement des conducteurs à la suite d'une communication du Ministère au cours de l'été.
  - **Impact** : augmentation de 931 867 \$

Si un surplus budgétaire se dégagait en cours d'année, l'administration pourrait engager des dépenses supplémentaires sous forme de projets ponctuels, d'ajout de personnel temporaire ou d'achat d'équipement supplémentaire, et ce, en lien avec le Plan stratégique 2021-2025 et en réponse au besoin des écoles.

#### **D. EXCÉDENT ACCUMULÉ ET DÉFICIT**

À la fin de l'exercice financier de 2022-2023, l'excédent de fonctionnements non affecté se chiffrait à 14 153 776 \$. Excluant l'impact de l'amortissement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI), le budget révisé prévoit l'utilisation de 6 221 976 \$ de l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté comparativement à 6 257 606 \$ lors de l'approbation initiale du budget. Le Conseil a l'approbation du ministère pour ce déficit de 2,8 %.

4,9M \$ du déficit est attribuable au manque de financement pour le transport scolaire (80 % du déficit).

L'excédent de fonctionnement accumulé non-affecté est prévu d'évoluer comme suit :

<b>Excédent de fonctionnement accumulé</b>	
Solde au 31 août 2023	14 153 771 \$
Déficit relié au transport scolaire	(4 879 341) \$
Déficit opérationnel	(1 325 739) \$
<b>Solde anticipé au 31 août 2024</b>	<b>7 948 691 \$</b>
% du budget de fonctionnement	3,5 %

L'excédent de fonctionnement accumulé détaillé est présenté à **l'annexe E**.

Un excédent de fonctionnements se situant entre 3 à 4 % du budget de fonctionnement est recommandé pour conserver une marge de sécurité adéquate et fera partie des considérations retenues lors de l'élaboration des futurs budgets.

#### **SOMMAIRE**

L'impact net des changements sur le budget de fonctionnement est comme suit :

Augmentations des revenus	4 714 784 \$
Augmentation des dépenses	4 679 154 \$
<b>Impact net</b>	<b>35 630 \$</b>

L'impact positif de 35 630 \$ représente une légère diminution de l'utilisation de l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté par rapport à ce qui était prévu au budget préliminaire. Ce montant exclut l'impact de l'amortissement des OMHSI qui n'a aucune incidence sur le budget de fonctionnement.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le Rapport daté du 15 décembre 2023 intitulé *Prévisions budgétaires révisées 2023-2024* soit reçu.

**QUE** le Conseil adopte le budget révisé de 262 879 056 \$ selon les modalités présentées dans ce rapport et ses annexes, y compris les changements à la dotation et la variance dans les dépenses.

**QUE** le Conseil autorise l'administration d'ajouter des projets ponctuels, du personnel supplémentaire et d'acheter de l'équipement supplémentaire si un surplus budgétaire se dégage au cours de l'année, et ce, en lien avec le Plan stratégique 2021-2025 et les besoins des écoles.

**Préparé par :**

Le surintendant des affaires et trésorier,  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (5)

**Budget révisé 2023-2024**  
**Pour la période du 1er septembre au 31 août**

	REVENUS				DÉPENSES (5)	ÉCART (5-4)
	Subventions EDU et recettes d'impôts fonciers (1)	2 330 000 Subventions FPP et autres recettes 2 330 000	Utilisation pour des projets capitaux (3)	Total (1+2+3) = (4)		
<b>Affectations non disponibles</b>						
Fonds générés par les écoles	-	-	-	-		
Amortissement OMHSI	-	-	-	-		
<b>Non disponible</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Titulaires de classe	109 243 512	1 291 820	-	110 535 332	96 932 311	13 603 021
Suppléance	4 398 278	-	-	4 398 278	8 120 373	(3 722 095)
Aide à l'enseignement	12 304 091	285 000	-	12 589 091	16 778 174	(4 189 083)
Petite enfance	5 049 820	35 000	-	5 084 820	4 704 307	380 513
Manuels scolaire, matériel et fournitures	7 789 453	95 000	-	7 884 453	7 729 554	154 899
Ordinateurs de classe	2 115 679	-	-	2 115 679	2 317 739	(202 060)
Soutien professionnel et paraprofessionnel	12 213 359	414 566	-	12 627 925	12 830 108	(202 183)
Services de bibliothèque et d'orientation	3 762 635	-	-	3 762 635	4 235 173	(472 538)
Perfectionnement professionnel	1 049 683	-	-	1 049 683	1 011 145	38 538
Chefs de section	125 274	-	-	125 274	-	125 274
Directions, directions adjointes	10 278 563	-	-	10 278 563	10 808 022	(529 459)
Secrétaires d'école et fournitures	4 950 166	-	-	4 950 166	5 625 979	(675 813)
Conseillers et conseillères pédagogiques	5 634 690	410 944	-	6 045 634	5 703 202	342 432
Administration et gestion du Conseil	7 454 715	1 361 333	-	8 816 048	9 753 927	(937 879)
Fonctionnement et entretien des écoles	18 835 075	475 000	-	19 310 075	24 348 397	(5 038 322)
Éducation permanente	-	53 069	-	53 069	54 053	(984)
Transport des élèves	22 267 832	-	-	22 267 832	27 147 173	(4 879 341)
<b>Total - Fonctionnement</b>	<b>227 472 825</b>	<b>4 421 732</b>	<b>-</b>	<b>231 894 557</b>	<b>238 099 637</b>	<b>(6 205 080)</b>
<b>Installations destinées aux élèves</b>						
Location d'installations	160 941	-	-	160 941	160 941	-
Installations pour les élèves	4 137 292	-	-	4 137 292	4 154 188	(16 896)
Amortissement des immobilisations	15 768 291	-	-	15 768 291	15 768 291	-
<b>Total - Installations</b>	<b>20 066 524</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 066 524</b>	<b>20 083 420</b>	<b>(16 896)</b>
<b>Autres</b>						
Financement de la dette ant. 1998	570 114	-	-	570 114	570 114	-
Projets spéciaux	-	1 243 658	-	1 243 658	1 243 658	-
<b>Total - Autres</b>	<b>570 114</b>	<b>1 243 658</b>	<b>-</b>	<b>1 813 772</b>	<b>1 813 772</b>	<b>-</b>
<b>Disponible aux fins de conformité</b>	<b>248 109 463</b>	<b>5 665 390</b>	<b>-</b>	<b>253 774 853</b>	<b>259 996 829</b>	<b>(6 221 976)</b>
				2 330 000	2 330 000	-
				-	552 227	(552 227)
				2 330 000	2 882 227	(552 227)
<b>Grand total</b>	<b>248 109 463</b>	<b>7 995 390</b>	<b>-</b>	<b>256 104 853</b>	<b>262 879 056</b>	<b>(6 774 203)</b>

**Budget révisé 2023-2024  
Comparaison des revenus**

Budget 2023-2024	Budget révisé 2023-2024
---------------------	----------------------------



**Budget révisé 2023-2024**  
**Modification de la distribution des revenus**

	Budget 2023-2024	Budget corrigé 2023-2024	Écart	
			\$	%
<b>Fonctionnement</b>				
Titulaires de classe	108 378 240	109 259 392	881 152	0,8%
Suppléances	4 123 899	4 687 201	563 302	13,7%
Aides-enseignantes et aides-enseignants	13 023 396	12 607 545	(415 851)	(3,2%)
Petite enfance	4 968 370	4 968 370	-	-
Manuels scolaires, matériel et fournitures	7 231 619	7 162 790	(68 829)	(1,0%)
Ordinateurs de classe	2 114 312	2 114 312	-	-
Soutien professionnel et paraprofessionnel	12 948 008	12 505 492	(442 516)	(3,4%)
Services de bibliothèque et d'orientation	3 764 068	3 764 068	-	-
Perfectionnement professionnel	1 084 626	1 045 166	(39 460)	(3,6%)
Chefs de section	130 890	130 890	-	-
Directions, directions adjointes	10 445 779	10 445 779	-	-
Secrétaires d'école et fournitures	4 933 531	4 933 531	-	-
Conseillers et conseillères pédagogiques	5 704 385	5 623 208	(81 177)	(1,4%)
Administration et gestion du Conseil	8 245 409	7 848 788	(396 621)	(4,8%)
Fonctionnement et entretien des écoles	19 290 225	19 290 225	-	-
Éducation permanente, cours d'été et langues int.	53 069	53 069	-	-
Transport des élèves	22 113 332	22 113 332	-	-
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>228 553 158</b>	<b>228 553 158</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Installations destinées aux élèves</b>				
Location d'installations	160 941	160 941	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	4 137 300	4 137 300	-	-
Amortissement des immobilisations et OMHSI	14 660 898	14 660 898	-	-
<b>Total installations destinées aux élèves</b>	<b>18 959 139</b>	<b>18 959 139</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres</b>				
Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	-
Projets spéciaux	977 658	977 658	-	-
<b>Total autres</b>	<b>1 547 772</b>	<b>1 547 772</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Affectations non disponibles</b>				
Fonds générés par les écoles	2 330 000	2 330 000	-	-
<b>Total affectations non-disponibles</b>	<b>2 330 000</b>	<b>2 330 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Grand total</b>	<b>251 390 069</b>	<b>251 390 069</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Budget révisé 2023-2024  
 Comparaison des dépenses**

	Budget 2023-2024	Budget révisé 2023-2024	Écart	
			\$	%
<b>Fonctionnement</b>				
Titulaires de classe	97 012 098	96 932 311	(79 787)	(0,1%)
Suppléances	7 144 480	8 120 373	975 893	13,7%
Aides-enseignantes et aides-enseignants	16 932 174	16 778 174	(154 000)	(0,9%)
Petite enfance	4 813 165	4 704 307	(108 858)	(2,3%)
Manuels scolaires, matériel et fournitures	7 276 700	7 729 554	452 854	6,2%
Ordinateurs de classe	2 317 739	2 317 739	-	-
Soutien professionnel et paraprofessionnel	12 727 051	12 830 108	103 057	0,8%
Services de bibliothèque et d'orientation	4 237 412	4 235 173	(2 239)	(0,1%)
Perfectionnement professionnel	1 043 994	1 011 145	(32 849)	(3,1%)
Chefs de section	-	-	-	-
Directions, directions adjointes	10 803 751	10 808 022	4 271	0,0%
Secrétaires d'école et fournitures	5 561 102	5 625 979	64 877	1,2%
Conseillers et conseillères pédagogiques	5 302 937	5 703 202	400 265	7,5%
Administration et gestion du Conseil	9 385 957	9 753 927	367 970	3,9%
Fonctionnement et entretien des écoles	23 965 949	24 348 397	382 448	1,6%
Éducation permanente, cours d'été et langues int.	54 053	54 053	-	-
Transport des élèves	26 215 306	27 147 173	931 867	3,6%
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>234 793 868</b>	<b>238 099 637</b>	<b>3 305 769</b>	<b>1,4%</b>
<b>Installations destinées aux élèves</b>				
Location d'installations	160 941	160 941	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	4 154 188	4 154 188	-	-
Amortissement des immobilisations et OMHSI	14 660 906	15 768 291	1 107 385	7,6%
<b>Total installations destinées aux élèves</b>	<b>18 976 035</b>	<b>20 083 420</b>	<b>1 107 385</b>	<b>5,8%</b>
<b>Autres</b>				
Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	-
Projets spéciaux	977 658	1 243 658	266 000	27,2%
<b>Total autres</b>	<b>1 547 772</b>	<b>1 813 772</b>	<b>266 000</b>	<b>17,2%</b>
<b>Affectations non disponibles</b>				
Fonds générés par les écoles	2 330 000	2 330 000	-	-
Amortissement OMHSI		552 227	552 227	
<b>Total affectations non-disponibles</b>	<b>2 330 000</b>	<b>2 882 227</b>	<b>552 227</b>	<b>23,7%</b>
<b>Grand total</b>	<b>257 647 675</b>	<b>262 879 056</b>	<b>5 231 381</b>	<b>2,0%</b>

**Budget révisé 2023-2024**  
**Détail des excédents accumulés**

Excédent de fonctionnement accumulé	Disponible pour fin de conformité							Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil	
	Salle de classe	Réserve informatique	Réalisés			À réaliser	Total			
			Intérêts sur dette non supportée	Fonds d'amort. TDSB	Projets immos engagés	Nouvelles écoles				
<b>Solde au 31 août 2023</b>	<b>14 153 771</b>	<b>590 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>99 714</b>	<b>759 619</b>	<b>13 896 912</b>	<b>3 502 597</b>	<b>36 502 612</b>	<b>119 561 367</b>	<b>156 063 978</b>
Résultats annuels	(7 297 334)							(7 297 334)	-	(7 297 334)
Amortissement des OMHSI	552 227							552 227	(552 227)	-
Amortissement des travaux financés par le Conseil	454 075					(454 075)		-	-	-
Travaux nouvelles écoles						2 192 851	(2 192 851)	-	-	-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056				(69 056)			-	-	-
Intérêts sur la dette non supportée CIBC Mellon	16 896			(16 896)				-	-	-
Sous-total	(6 205 080)	-	-	(16 896)	(69 056)	1 738 776	(2 192 851)	(6 745 107)	(552 227)	(7 297 334)
<b>Solde au 31 août 2024</b>	<b>7 948 691</b>	<b>590 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>82 818</b>	<b>690 563</b>	<b>15 635 688</b>	<b>1 309 746</b>	<b>29 757 505</b>	<b>119 009 140</b>	<b>148 766 644</b>

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Sorties éducatives**

---

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe comme étant un excellent complément à l'éducation et au bien-être des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.

Le coût des sorties éducatives peut varier selon plusieurs facteurs (p. ex., nombre d'élèves participant à l'activité, l'endroit de la sortie, organisation des activités de levée de fonds, choix d'une compagnie externe pour l'organisation de l'activité).

Le Conseil appuie également, lorsque possible, la planification et l'organisation collaborative des sorties éducatives entre les écoles.

**DÉFINITION**

Une sortie éducative se définit comme toute activité préalablement approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

Conformément au processus d'approbation des sorties éducatives, l'administration est responsable de l'approbation des sorties de catégorie 1 et 2 ayant lieu en Ontario tandis que le Conseil doit approuver les sorties de catégorie 2 et 3 ayant lieu à l'extérieur de la province ou hors du pays.

Les sorties éducatives à l'extérieur de la province, ci-après, sont prévues :

***Gatineau, Québec***

<b>Lieu :</b>	Gatineau, Québec
<b>École :</b>	École secondaire Le Caron
<b>Date :</b>	Du 3 au 6 juin 2024
<b>Niveau d'études :</b>	8 <sup>e</sup> année
<b>Nombre d'élèves :</b>	20
<b>But du voyage :</b>	Exploration des sciences et de l'histoire. Activités physiques dans la nature. Parler le français.
<b>Coût par élève :</b>	1 213 \$
<b>Montant défrayé par l'élève :</b>	1 213 \$ (sans les levées de fonds)
<b>Montant défrayé par l'école :</b>	2 000 \$
<b>Montant défrayé par le conseil d'école :</b>	2 000 \$
<b>Montant défrayé par un autre organisme :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par une autre subvention :</b>	0 \$
<b>Coût total de l'activité :</b>	28 260 \$

***El Salvador***

<b>Lieu :</b>	El Salvador
<b>École :</b>	Toutes les écoles du Conseil
<b>Date :</b>	Du 29 juin au 12 juillet 2025
<b>Niveau d'études :</b>	Élèves ayant complété la 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup> année en 2025
<b>Nombre d'élèves :</b>	2 élèves par école
<b>But du voyage :</b>	Cours d'été – Espagnol ou géographie (en lien avec le programme MHS (Environnement) offert dans toutes les écoles du Conseil)
<b>Coût par élève :</b>	3 800 \$
<b>Montant défrayé par l'élève :</b>	3 800 \$
<b>Montant défrayé par l'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par le conseil d'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par un autre organisme :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par une autre subvention :</b>	0 \$ Les frais des enseignants et des accompagnateurs
<b>Coût total de l'activité :</b>	145 000 \$

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve les sorties éducatives prévues à Gatineau au Québec durant l'année scolaire 2023-2024 et au El Salvador durant l'année scolaire 2024-2025.

**Préparé par :**

Les surintendances de l'éducation,  
Dounia Bakiri  
Isabelle Turcotte

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport de monitoring sur les sorties éducatives approuvées par le Conseil**

---

Conformément au processus d'approbation des sorties éducatives, l'administration est responsable de l'approbation des sorties de catégorie 1 et 2 ayant lieu en Ontario tandis que le Conseil doit approuver les sorties de catégorie 2 et 3 ayant lieu à l'extérieur de la province ou hors du pays.

Les sorties scolaires à l'extérieur de la province ou hors du pays se déroulent généralement entre février et juin.

Veuillez prendre connaissance en **annexe A** des voyages approuvés par les membres du Conseil ces cinq dernières années.

Les voyages en rose prévus au printemps 2021 furent annulés en raison de la pandémie de la COVID. Les familles s'étaient procurées les assurances de voyage et furent remboursées.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport de monitoring sur les sorties éducatives approuvées par le Conseil* soit reçu.

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p.j. (1)

PUBLIC

Annexe A

**Approbation des sorties éducatives par le Conseil (Catégorie 2 et 3)  
(2018-2023)**

Date	Destination	École	Niveau d'études	Nombre d'élèves
1 <sup>er</sup> au 9 mars 2018	France, Suisse, Autriche et Allemagne	ÉS de Lamothe-Cadillac, Franco Jeunesse et Gabriel-Dumont	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	25
9 au 18 mars 2018	Quito et Amazone	ÉS Norval-Morrisseau	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	10
3 au 4 mai 2018	Montréal, Québec	ÉS Étienne-Brûlé	9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	7
25 au 27 mai 2018	Montréal, Québec	ÉS Toronto Ouest	7 <sup>e</sup>	5
30 mai au 3 juin 2018	Mont-Tremblant, Québec et Ottawa, Ontario	Collège français et ÉS Le Caron	9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	5
30 mai au 3 juin 2018	Mont-Tremblant et autres régions du Québec	ÉS Le Caron	9 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	7
11 au 13 juin 2018	Montréal, Québec	ÉE Charles-Sauriol	6 <sup>e</sup>	31
23 au 27 juin 2018	Gaspésie, Québec	ÉS Confédération (FRNI)	10 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	12
23 au 30 sept. 2018	Paris et Dijon, Genève et Montreux	Collège français	10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> programme BI	31
26 au 28 sept. 2018	Montréal, Québec	Collège français	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	30
1 <sup>er</sup> au 13 février 2019	Beijing et Badaling, Chine	ÉS Georges-P.-Vanier	9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	14
10 au 13 février 2019	Québec	ÉS Confédération (FRNI)	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	36
10 au 13 février 2019	Québec	ÉE L'Héritage	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	10

PUBLIC

Date	Destination	École	Niveau d'études	Nombre d'élèves
26 février 2019	Ellicottville, New York	ÉS Confédération (FRNI)	7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	17
28 fév. au 7 mars 2019	San José-Monte verde-Région d'Arenal-Satrapique-	ÉS Roméo -Dallaire	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	40
8 au 17 mars 2019	San José-Santa Elena-San José (Costa Rica)	ÉS Toronto Ouest	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	30
21 au 28 mars 2019	Ville de la Baie, Québec	Académie de la Tamise	6 <sup>e</sup>	25
24 au 28 avril 2019	Whistler, Colombie-Britannique	ÉS Le Caron	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	18
4 au 12 mai 2019	San José, Village rural de Pérez Zeledon, Mont Chirripo et Parque Marino Ballena, Costa Rica	ÉS Confédération (FRNI)	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	13
13 au 15 mai 2019	Denholm, Québec	ÉE Gabrielle-Roy	6 <sup>e</sup>	28
24 au 25 mai 2019	Montréal, Québec	Collège français	8 <sup>e</sup>	8
24 au 25 mai 2019	Montréal, Québec	ÉS Jeunes sans frontières	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	4
28 au 31 mai 2019	Québec	ÉS Roméo-Dallaire	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	47
30 au 31 mai 2019	Montréal, Québec	ÉS Étienne-Brûlé	10 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup>	8
2 au 9 juin 2019	Caraquet, Nouveau-Brunswick	ÉE La Source	6 <sup>e</sup>	24
3 au 6 juin 2019	Québec	ÉE des Quatre-Rivières	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	18
3 au 7 juin 2019	Québec	ÉS Le Caron	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	50
11 au 13 juin 2019	Québec	ÉE Charles-Sauriol	6 <sup>e</sup>	34

**PUBLIC**

<b>Date</b>	<b>Destination</b>	<b>École</b>	<b>Niveau d'études</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
14 au 19 juin 2019	Vancouver, Colombie-Britannique	ÉS Toronto Ouest	8 <sup>e</sup>	30
17 au 20 juin 2019	Ottawa, Québec, Tadoussac	ÉS Gabriel-Dumont	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	52
25 février 2020	Ellicottville, NY, États-Unis	ÉS Franco-Niagara	7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	17
5 au 13 mars 2020	Barcelone (Espagne), Côte d'Azur (France), Monaco (Monaco), Florence (Italie)	ÉS Franco-Jeunesse, ÉS Gabriel-Dumont, ÉS Gaétan-Gervais, ÉS De Lamothe-Cadillac	7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	51
7 au 14 mars 2020	San José, Costa Rica	ÉS Norval-Morrisseau	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	12
13 au 21 mars 2020	Quito, Équateur	ÉS Jeunes sans frontières	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	24
27 avril au 6 mai 2020	London (Angleterre), Caen et Vimy (France), Vimy et Wageningen (Amsterdam)	ÉS Étienne-Brûlé	10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	15
8 au 10 juin 2020	Denholm, QC	ÉE Charles-Sauriol	6 <sup>e</sup>	30
12 juin 2020	Détroit, MI, États-Unis	ÉS De Lamothe-Cadillac	7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	45
22 au 24 juin 2020	Montréal, QC	ÉS Toronto Ouest	8 <sup>e</sup>	30
4 au 11 mars 2021	San José et Sarapiquí, Costa Rica	ÉS Roméo-Dallaire	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	24
11 au 19 mars 2021	Athènes, Poros, Aegina et Hydros, Cape Sounion, Mycenae, Olympia, Delphi, Grèce	ÉS Jeunes sans Frontières	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	Aucune publicité n'a eu lieu

PUBLIC

Date	Destination	École	Niveau d'études	Nombre d'élèves
1 <sup>er</sup> au 10 avril 2021	Allemagne, Hollande, Belgique et France	ÉS Le Caron	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	35
27-28 mai 2022	Montréal, QC	ÉS David-Saint-Jacques	7 <sup>e</sup> à 10 <sup>e</sup>	21
27 au 29 mai 2022	Montréal, QC	ÉS Toronto Ouest	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	6
22 au 24 juin 2022	Montréal, QC	ÉS Norval-Morrisseau	9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	50
15 au 17 février 2023	Denholm, Québec (Camp Air-Eau-Bois)	ÉE Charles-Sauriol	6 <sup>e</sup>	49
Printemps 2023	Longueuil, QC	ÉE La Source	6 <sup>e</sup>	20
9 au 12 mai 2023	Montréal, Québec	ÉS Franco-Niagara	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	46
24 au 26 mai 2023	Montréal, Québec	ÉS Le Caron	12 <sup>e</sup>	22
30 mai au 2 juin 2023	Montréal, Québec	ÉS David-Saint-Jacques	9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>	54
2 au 5 juin 2023	Montréal, Québec (Centre des sciences)	ÉS David-Saint-Jacques	8 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup>	9
5 au 9 juin 2023	Ville de Québec, QC	ÉS Le Caron	8 <sup>e</sup>	36
6 au 9 juin 2023	Denholm, Québec (Camp Air-Eau-Bois)	ÉE Ronald-Marion	6 <sup>e</sup>	43
20 au 27 juin 2023	Gaspésie, Québec	ÉS Franco-Niagara	11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	16
27 juin au 7 juillet 2024	Les Alpes et la Côte Méditerranéenne, France	Collège français	10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	35

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil**

Voici un sommaire des projets de recherche-action soumis au Conseil entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 octobre 2023.

Responsable de la recherche (organismes /universités)	Titre/sujet du projet de recherche	Objectif de la recherche	Écoles/ Région ciblée	Groupe d'âge/ niveau	Décision	Commentaire (si refusé)
Santé Canada	<i>L'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues chez les élèves (ECADE) 2023-2024 de Santé Canada</i>	Recherche par sondage sur les expériences des jeunes avec l'alcool, la consommation de drogues, et l'intimidation. (L'approbation du comité d'éthique de Santé Canada est incluse).	ÉS. Georges-P.-Vanier	7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>	Approuvé	
Université Laval	<i>L'Enquête sur l'environnement alimentaire des écoles</i>	L'objectif général de cette étude est de comparer et d'évaluer les environnements alimentaires des écoles au Canada en 2023.	ÉS. Franco-Jeunesse ÉS. de Lamothe-Cadillac ÉE Les Rapides ÉE des Quatre-Rivières	N/A	Approuvé	

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 sur les *Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendance exécutive,  
Tricia Verreault

Les surintendances de l'éducation,  
Dounia Bakiri

Roland Desloges  
Hugues Kamga Wambo  
Olivier St-Maurice  
Isabelle Turcotte

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****OBJET : Nominations au Comité de participation des parents**

Le fonctionnement du Comité de participation des parents (CPP) découle du Règlement de l'Ontario 330/10 pris en application de la Loi sur l'éducation.

La durée du mandat des membres majoritairement des parents (10) est la suivante: mandat de deux ans avec la moitié nommée aux années paires (5) et l'autre moitié aux années impaires (5). Le processus de mise en candidature et de sélection est expliqué dans le Règlement administratif du CPP.

Lors de la rencontre du 30 novembre dernier, les membres du comité ont sélectionné les cinq représentants dans les régions suivantes à titre de représentant pour les années civiles 2024 et 2025.

<b>Régions</b>	<b>Nominations</b>
<b>Grand Toronto</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A. Zohra Mokram</li><li>• Cécile Figueire Thaller</li></ul>
<b>Sud</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Christine Hanley</li></ul>
<b>Péninsule</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jonathan Mbose</li></ul>
<b>Sud-Ouest</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maria Jose Nino</li></ul>

**IL EST RECOMMANDÉ**

**QUE** le Conseil approuve les cinq nominations dans les régions pour pourvoir les vacances au sein du Comité de participations des parents.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation,  
Roland Desloges

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Monitoring et l'évaluation du processus de recrutement, de sélection, d'embauche et de promotion du personnel**

**PRÉAMBULE**

Présenté à titre indicatif, ce rapport sert à informer les membres du Conseil du monitoring des dispositions de la Politique n° 5,101 *Recrutement, sélection, embauche et promotion du personnel* ainsi que de ses directives administratives.

**SITUATION ACTUELLE**

Le comblement de tous les postes vacants, d'une durée connue, supérieure ou égale à 6 mois en 2022-2023 s'est fait par le truchement d'un processus complet de recrutement assurant ainsi l'équité, la diversité et l'égalité des chances pour tous.

Les comités de sélection sont également sensibilisés sur les biais inconscients. Puis, l'équipe responsable du recrutement a été formée sur les techniques objectives d'entrevues en début d'année.

Par ailleurs, depuis septembre 2023, l'administration a implanté un logiciel de gestion de candidatures qui permettra, entre autres, de faire la collecte de données quantitatives et démographiques. En septembre 2024, l'administration sera en mesure de présenter l'analyse des données de la collecte réalisée en 2023-2024 afin de détecter, éventuellement des obstacles, à l'emploi à Viamonde en conformité avec lesdites politique et directives administratives.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Monitoring et l'évaluation du processus de recrutement, de sélection, d'embauche et de promotion du personnel* soit reçu.

**Préparé par :**

La directrice des ressources humaines,  
Sonia Likibi

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Résultat des entrevues de départs année scolaire  
2022-2023**

---

**PRÉAMBULE**

En conformité avec la stratégie 5 de l'orientation 2 du Plan stratégique 2021-2025, les entrevues des départs ont été mises en place en 2022 afin de maximiser la rétention des talents. Elles permettent d'identifier les forces et faiblesses opérationnelles, aide à anticiper les besoins futurs en termes de recrutement et de développement de compétences et renforcer la réputation du Conseil.

Ce rapport présente ainsi les résultats de ces entrevues effectuées en ligne auprès des membres du personnel qui ont quitté Viamonde pendant l'année scolaire 2022-2023.

**SITUATION ACTUELLE**

Les entrevues de départs constituent une source précieuse d'informations pour comprendre les motifs des départs et identifier ainsi les tendances nécessitant une attention particulière. En 2022-2023, nous avons un nombre total de départs de 175 membres du personnel dont 69% sont des démissions.

Un nombre significatif d'anciens employés soulignent la question de la rémunération non concurrentielle et le besoin de développement des compétences comme préoccupations majeures. L'administration avait déjà amorcée des initiatives et entrepris des ajustements stratégiques et ce, depuis 2022, concernant ces deux tendances :

- Rémunération non concurrentielle

Pour le personnel syndiqué, l'administration n'a aucun pouvoir d'action au niveau des salaires puisque ceux-ci sont déterminés via les négociations collectives au niveau central.

Pour le personnel non syndiqué, une analyse de l'offre de la rémunération globale avait été effectuée par la firme Normandin Beaudry afin d'assurer l'équité interne et la compétitivité de Viamonde par rapport au marché du travail.

- Développement des compétences

L'administration a mis en place le programme de la relève des directions d'écoles et poursuit l'élaboration des initiatives dans le but de proposer une offre globale de formations et de perfectionnements auprès de l'ensemble des membres du personnel. Il s'agit d'un projet ressources humaines d'amélioration continue de promotion et d'accompagnement des membres du personnel à se qualifier ou à développer leur compétence pour un avancement professionnel.

Les entrevues de départs sont l'un des outils considérés dans la gestion des talents. L'administration poursuit ses efforts opérationnels dans le but de retenir un personnel compétent et engagé. Viamonde jouit d'une bonne réputation et ce, même auprès des anciens employés (*plus 80% de ceux-ci nous recommanderait auprès de leur entourage*).

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Résultat entrevues de départs année scolaire 2022-2023* soit reçu.

**Préparé par :**

La directrice des ressources humaines,  
Sonia Likibi

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

p.j. (1)

## Rapport sondage de départ 2022-2023

❖ Le nombre total des départs à Viamonde du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 : **175 membres du personnel**<sup>1</sup>

❖ Répartition par motif de départ

Motifs	Nombre
Congédiement	2
Démission	121
Désistement	3
Fin d'emploi	14
Mise à la retraite	35
<b>Total</b>	<b>175</b>

❖ Répartition par affiliation pour le motif démission

Affiliation	Nombre
AEFO	30
FEES	38
NS	21
SCFP	28
SUPP	4
<b>Total</b>	<b>121</b>

### Remarques :

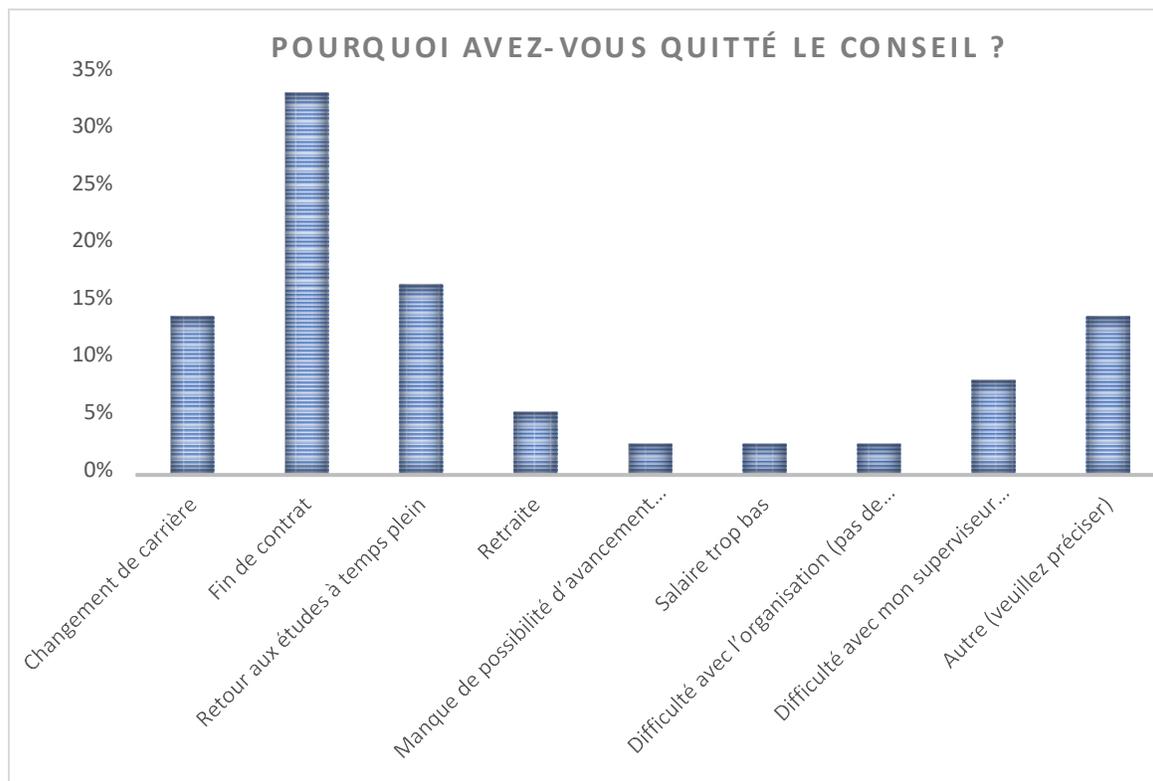
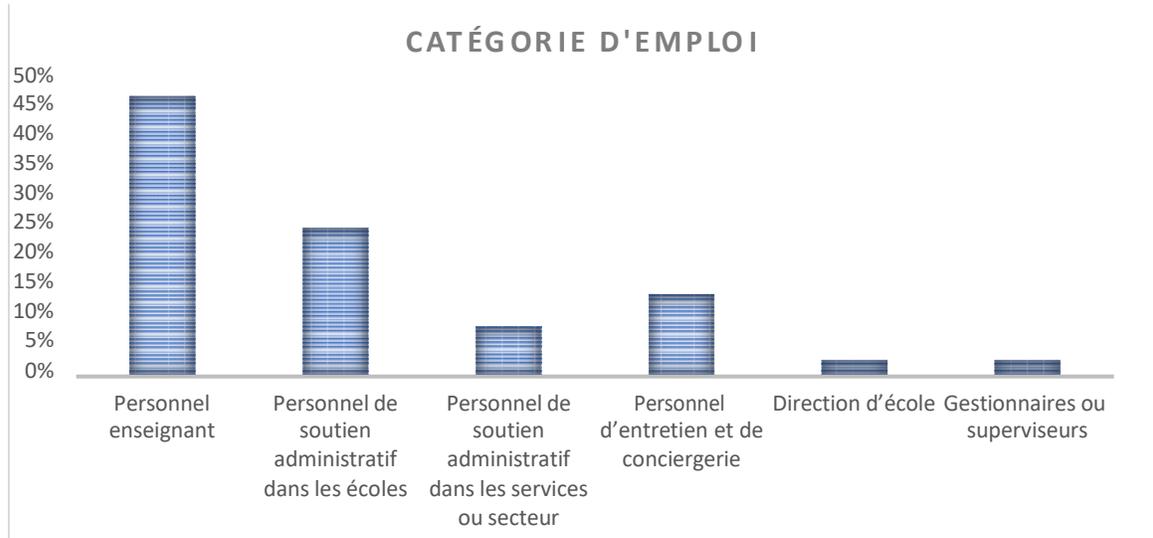
- Fin de contrat : Pour les membres du personnel occasionnels sont exclus
- Fin d'emploi : membre du personnel sur des postes temporaires.

<sup>1</sup> Une marge d'erreur de 5% est à considérer en raison de la manipulation des données extraites du SAP

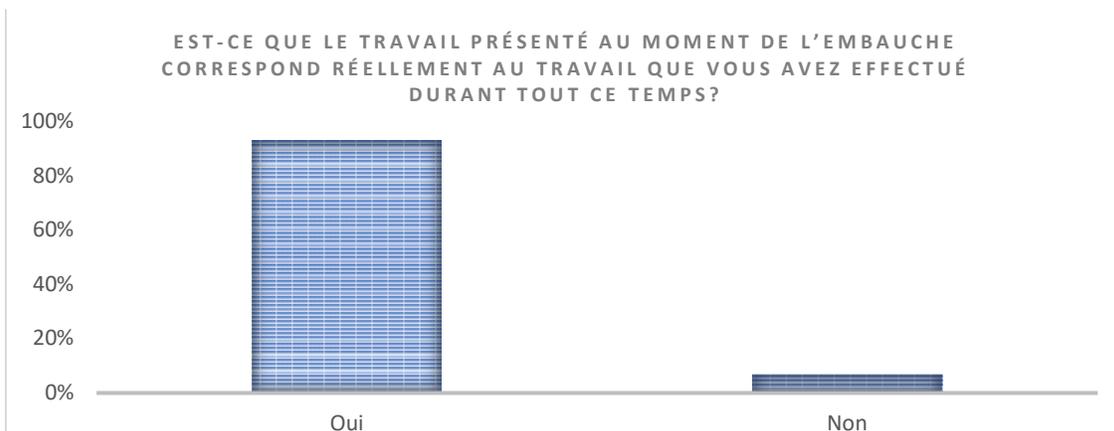
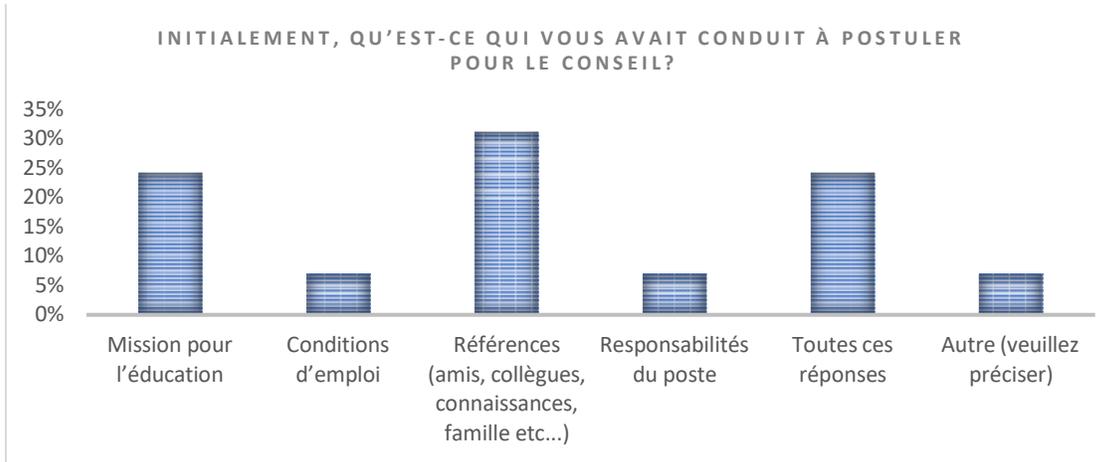


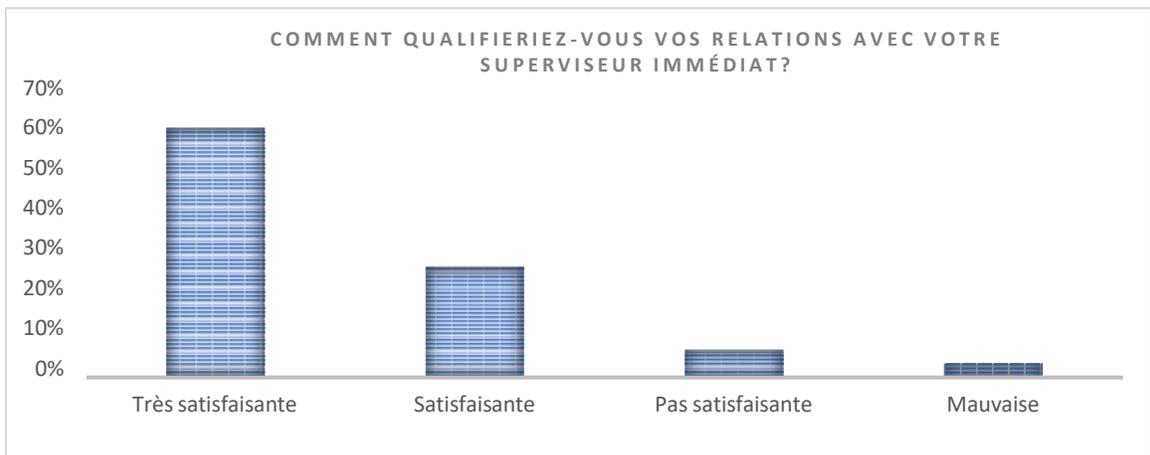
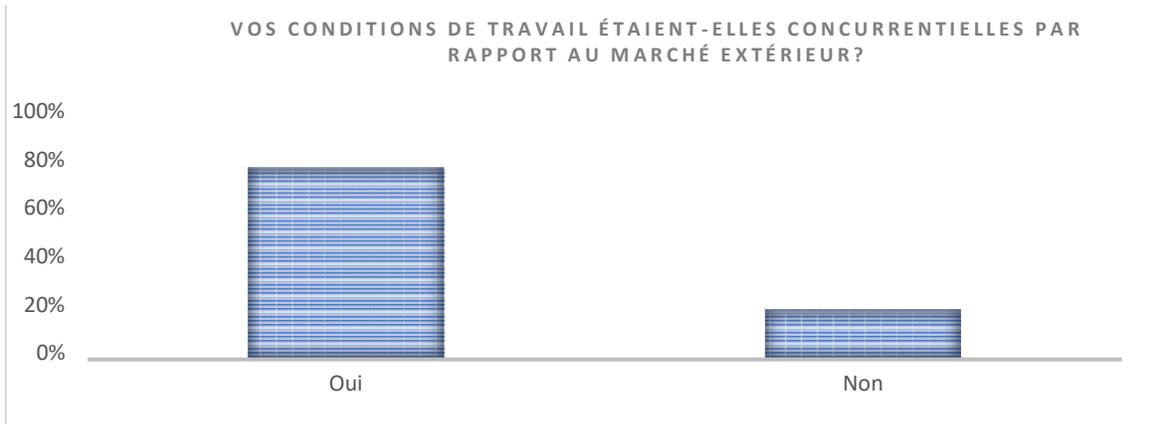
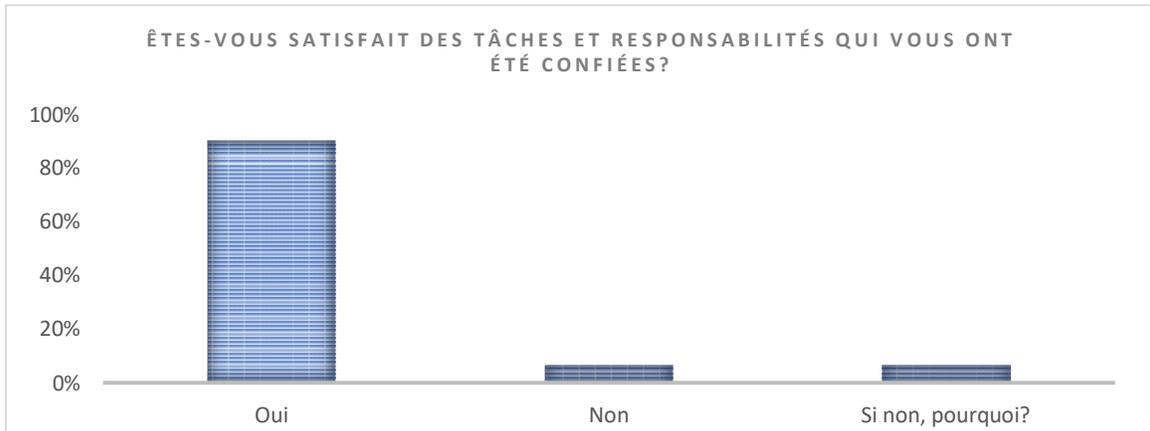
❖ Nombre de réponses au sondage reçues : **36** (soit 30%) sur 118<sup>2</sup>

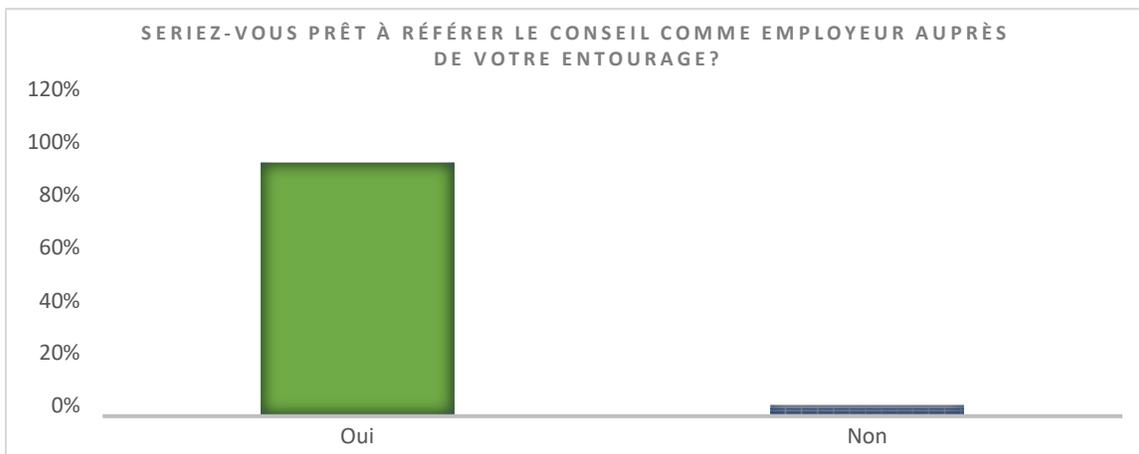
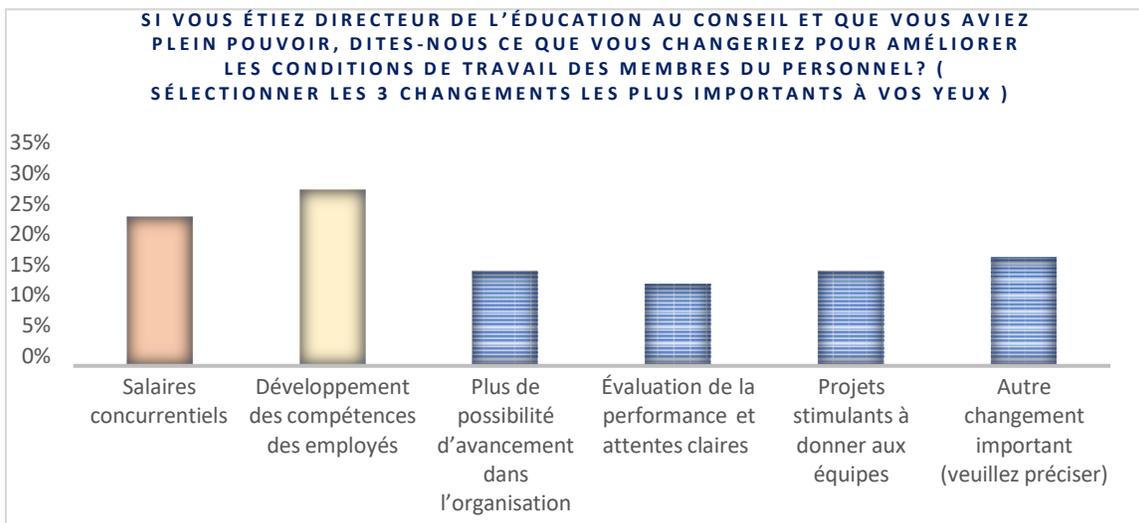
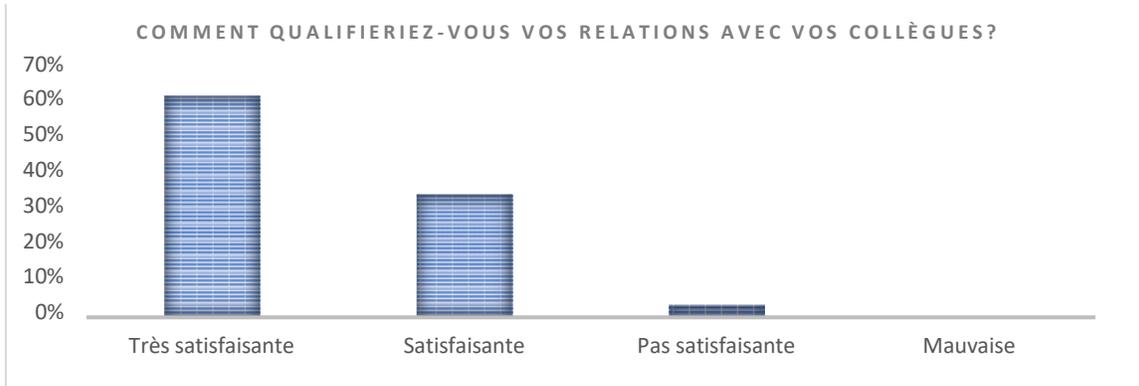
### Synthèse des réponses des participants (36 personnes)



<sup>2</sup> Les 118 nous ont fourni un courriel personnel à leur dossier employé.







Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport n° 1 (2023-2024) – Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion**

Le comité a tenu sa réunion le **14 novembre 2023** de 17 h 36 à 19 h 02, par vidéoconférence, sous la présidence de la Conseillère Ruszkowski.

<b>Membres du Conseil :</b>	M <sup>me</sup> Emmanuelle Richez, Conseillère scolaire M <sup>me</sup> Anna-Karyna Ruszkowski, Conseillère scolaire M <sup>me</sup> Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
<b>Membre représentant du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED):</b>	M <sup>me</sup> Manoushka Aimable (arrivée à 17 h 35)
<b>Membre représentant du comité de participation des élèves du Conseil scolaire Viamonde</b>	M. Jody Ngansoo Kenyo, Élève à l'École secondaire Gaétan-Gervais (arrivé à 17 h 44)
<b>Représentant des membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde</b>	M. Yves Dumorné, enseignant à l'École secondaire Gabriel-Dumont
<b>Membres et représentants d'organismes présents :</b>	Mx Anne-Sophie Ruest-Paquette, représentante de <i>FrancoQueer</i> M. Jean-Sébastien Bay, représentant de l' <i>Association des Francophones de la région de York</i>
<b>Membres, représentants d'organismes absents :</b>	M <sup>me</sup> Julie Jardel, représentante du <i>Centre francophone de Hamilton</i> M <sup>me</sup> Chantal Léveillé, représentante du <i>Réseau Femmes du Sud-Ouest de L'Ontario</i> M <sup>me</sup> Yann Vivette Tsobgni, représentante de l' <i>Institut Résiliences</i> M <sup>me</sup> Mariam Hassan Dehye, représentante du <i>Centre de santé communautaire de Hamilton, Niagara</i>
<b>Membres représentants de l'administration du Conseil scolaire Viamonde</b>	M <sup>me</sup> Shondra Mings, agente en équité et droits de la personne M <sup>me</sup> Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M <sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante exécutive de l'éducation M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation M <sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Documents\\_CEEDI - 14 nov 2023.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CEEDI_-_14_nov_2023.pdf)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a reçu le rapport sur l'accueil du représentant des élèves du Conseil au CÉÉDI selon la politique 1,111 *Gouvernance - Comité du Conseil*;
2. qu'il a adopté le procès-verbal modifié de la réunion n° 4 du 19 septembre 2023;
3. qu'il a reçu de M. Kamga Wambo, surintendant de l'éducation, une présentation sur le fonctionnement des comités du Conseil;
4. qu'il a reçu le rapport sur les résultats aux tests provinciaux de l'OQRE de quelques sous-groupes d'élèves;
5. qu'il a donné de la rétroaction relative à la politique n° 3,302 – *Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves*. À la suite des commentaires du comité, la version révisée sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
6. qu'il a donné de la rétroaction relative à la politique n° 3,402 – *Éducation environnementale*. À la suite des commentaires du comité, la politique sera présentée aux instances habituelles aux fins de consultation publique;
7. qu'il a reçu les suggestions des membres présents du comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion;
8. qu'il a reçu une mise à jour des organismes présents;
9. que la rencontre n° 2 se tiendra à 17 h 30, le 23 janvier 2024.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport n° 1 en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport n° 1 - Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion (2023-2024)* soit reçu.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation,  
Hugues Kamga Wambo

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport n° 3 (2023-2024) – Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCÉS)**

Le comité a tenu une réunion le **21 novembre 2023** de 17 h 40 à 18 h 37 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M <sup>me</sup> Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
<b>Membres représentants d'organismes présents :</b>	M <sup>me</sup> Manoushka Aimable, du <i>Centre Francophone du Grand Toronto</i> M <sup>me</sup> Marguerite Schabas, d' <i>Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M <sup>me</sup> Joanne Bovine, de <i>Contact Niagara</i> M <sup>me</sup> Dyanath Lawani Fournier, représentante de <i>SickKids</i>
<b>Membres représentant d'organisme absent :</b>	M <sup>me</sup> Nancy Komi, de <i>Epilepsy Southwestern Ontario</i> M. Aliou Sene, de <i>CAMH</i> M <sup>me</sup> Lara Pietrolungo, de <i>Boomerang Health</i>
<b>Membres de l'administration présents :</b>	M <sup>me</sup> Dounia Bakiri, Surintendante de l'éducation M <sup>me</sup> Renée Gauthier, Directrice des services aux élèves M <sup>me</sup> Annette Petitpas, Directrice des services aux élèves M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances
<b>Membre invité :</b>	M <sup>me</sup> Micheline Rabet, Lead en santé mentale au CS Viamonde

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Document\\_s\\_CCES\\_no\\_3\\_-\\_21\\_nov.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Document_s_CCES_no_3_-_21_nov.pdf)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté les procès-verbaux de la réunion n° 1 et n° 2 du 10 octobre 2023;
2. qu'il a reçu une présentation sur la mise en œuvre de la littératie en santé mentale au Conseil scolaire Viamonde par M<sup>me</sup> Micheline Rabet, Lead en santé mentale.
3. qu'il a reçu une mise à jour des organismes présents au comité.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport n° 3 du CCÉS (2023-2024)* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,  
Dounia Bakiri

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport n° 4 (2023-2024) – Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCÉS)**

Le comité a tenu une réunion le **21 novembre 2023** de 18 h 40 à 18 h 57 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Lapointe.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire (a quitté la rencontre en raison de défis techniques) M <sup>me</sup> Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
<b>Membres représentants d'organismes présents :</b>	M <sup>me</sup> Manoushka Aimable, du <i>Centre Francophone du Grand Toronto</i> M <sup>me</sup> Marguerite Schabas, d' <i>Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M <sup>me</sup> Joanne Bovine, de <i>Contact Niagara</i> M <sup>me</sup> Dyanath Lawani Fournier, représentante de <i>SickKids</i>
<b>Membres représentants d'organismes absents :</b>	M <sup>me</sup> Nancy Komi, de <i>Epilepsy Southwestern Ontario</i> M. Aliou Sene, de <i>CAMH</i> M <sup>me</sup> Lara Pietrolungo, de <i>Boomerang Health</i>
<b>Membres de l'administration présents :</b>	M <sup>me</sup> Dounia Bakiri, Surintendante de l'éducation M <sup>me</sup> Renée Gauthier, Directrice des services aux élèves M <sup>me</sup> Annette Petitpas, Directrice des services aux élèves M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Documents\\_CCES\\_no\\_4\\_-\\_21\\_nov.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CCES_no_4_-_21_nov.pdf)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a reçu le rapport intitulé *Les données des élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation spécialisée.*
2. qu'il a pris connaissance et reçu l'Organigramme des services aux élèves.

3. que la date de la prochaine rencontre du CCÉS se tiendra le 9 janvier 2024 à 17 h 30 via TEAMS.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport n° 4 du CCÉS (2023-2024)* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,  
Dounia Bakiri

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport n° 2 (2023-2024) – Comité de Gouvernance (CG)**

---

**PRÉAMBULE**

Le comité a tenu la rencontre n° 2 de 16 h 37 à 17 h 26 le 28 novembre 2023 par vidéoconférence, sous la présidence du Conseiller Tikeng.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	M. Marcel Tikeng, Conseiller scolaire (Président du comité) M. Pierre Gregory, Conseiller scolaire M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire
<b>Représentants et représentantes de l'administration du CS Viamonde</b>	M. Michel Laverdière, Directeur de l'Éducation par intérim M <sup>me</sup> Tricia Verreault, Surintendante exécutive de l'éducation M. Olivier St Maurice, Surintendant de l'éducation M. Steve Lapierre, Directeur de communications et du marketing M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Documents\\_comite\\_Gouvernance\\_28\\_nov.2023.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_comite_Gouvernance_28_nov.2023.pdf)

Votre comité vous informe :

1. que Conseiller Tikeng a été nommé comme président du comité de Gouvernance pour l'année 2024.
2. qu'il a adopté le procès-verbal n° 1 du 23 mai 2023.
3. qu'il a reçu et commenté la politique n° 1,104 – *Représentation d'une élève conseillère ou d'un élève conseiller élu au sein du Conseil*. La politique révisée sera envoyée aux instances habituelles pour la consultation publique.
4. qu'il a reçu et commenté la politique n° 1,106 – *Témoignages de sympathie en cas de décès ou d'événements tragiques*. La version révisée sera présentée à la prochaine rencontre du Conseil pour approbation.
5. qu'il a reçu l'ébauche du calendrier scolaire 2024-2025. Ce dernier sera envoyé en consultation publique à partir de janvier 2024 et sera présenté à la rencontre du Conseil de mars 2024 pour approbation.
6. que la prochaine rencontre se tiendra le 26 mars à 16 h 30.



**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport n° 2 (2023-2024) – Comité de Gouvernance (CG)* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendante exécutive de l'éducation,  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault

**Présenté par :**

Le directeur de l'Éducation par intérim,  
M. Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****OBJET : RAPPORT N° 4 (2023) – COMITÉ DES SECTEURS : AFFAIRES-COMMUNICATIONS-IMMOBILISATIONS ET RESSOURCES HUMAINES**

---

Le Comité des Secteurs a tenu une réunion le **30 novembre 2023** de 16 h à 16 h 09, par vidéoconférence.

<b>Membres du Conseil :</b>	M <sup>me</sup> Anna-Karyna Ruszkowski, Conseillère scolaire M. David Paradis, Conseiller scolaire M. David O'Hara, Conseiller scolaire
<b>Membres de l'administration :</b>	M. Miguel Ladouceur, Directeur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Document\\_s\\_CS\\_-\\_30\\_nov\\_2023.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Document_s_CS_-_30_nov_2023.pdf)

Votre comité vous informe :

1. que le conseiller O'Hara a été nommé comme président du comité des secteurs pour l'année 2024.
2. qu'il a adopté le procès-verbal du 5 octobre 2023.
3. qu'il a recommandé le partage de la politique no 2,502- *Examens des installations destinées aux élèves* à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
4. qu'il a recommandé le partage de la politique n° 2,503- *Planification des opportunités de partenariat en immobilisation* à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
5. qu'il a pris connaissance du changement de date pour la rencontre de janvier 2024 en raison d'un conflit. La rencontre se tiendra donc le 15 février 2024 au lieu du 11 janvier 2024 à 16 heures.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport n° 4 du Comité des secteurs* soit reçu.

**Préparé par :**

Le directeur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification,  
Miguel Ladouceur

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**OBJET : Rapport n<sup>o</sup>4 (2023-2024) – Comité de participation des parents (CPP)**

Le CPP a tenu une réunion le **30 novembre 2023** de 18 h 32 à 19 h 55, par vidéoconférence, sous la présidence du Conseiller Gregory.

<b>Membre du Conseil :</b>	M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire
<b>Membre du Conseil absent :</b>	M <sup>me</sup> Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire
<b>Parents membres:</b>	M <sup>me</sup> Badrieh Kojok, représentant la région du <b>Sud-Ouest</b> M <sup>me</sup> Célia Pennycook, représentant la région du <b>Sud-Ouest</b> M. Hatem Belhi, représentant la région du <b>Grand Toronto</b> M <sup>me</sup> Nicole Treksler, représentant la région du <b>Grand Toronto</b> M <sup>me</sup> Keren Brown, représentant la région du <b>Grand Toronto</b> M <sup>me</sup> Larissa Mugisha, représentant la région <b>Sud</b> M. David Croteau, représentant la région de <b>l'Huronie</b> M. Bilell Loukhaoukha, représentant la région de <b>Peel</b> de (18 h 30 à 19 h 41)
<b>Parent membre absent:</b>	M <sup>me</sup> Anick Lamarche, représentant la région <b>Sud</b>
<b>Membres de l'administration :</b>	M. Roland Desloges, Surintendant de l'éducation M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances du Conseil
<b>Membre invitée</b>	M <sup>me</sup> Shondra Ming, Agente en équité et droits de la personne

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Document\\_s\\_CPP\\_22\\_nov\\_2023.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Document_s_CPP_22_nov_2023.pdf)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal du 3 mai 2023.
2. qu'il a reçu une présentation sur la Déclaration contre le racisme de M<sup>me</sup> Shondra Ming, Agente en équité et droits de la personne.
3. qu'il a pris connaissance des candidatures reçues pour participer au CPP pour l'année 2024. La recommandation du comité sera présentée à la table du Conseil.

4. qu'il a reçu un rapport verbal pour qu'un membre du PPE puisse siéger au CPP.
5. qu'il a pris connaissance de la correspondance au sujet d'un nouvel outil conçu pour les conseils d'école, les comités de participation des parents ainsi que tous les parents des communautés scolaires qui désirent améliorer leurs pratiques d'engagement des Premières Nations, des Métis et des Inuit.
6. qu'il a pris connaissance de la lettre de remerciements en date du 20 octobre 2023, envoyée aux conseils d'école pour les remercier de leur engagement envers la vie scolaire dans l'école de leur enfant, de la part des co-présidents du comité.
7. qu'il a pris connaissance de la politique n° 3,402 – *Éducation environnementale*. Les commentaires peuvent être reçus jusqu'au 15 décembre 2023.
8. qu'il a remercié les candidats sortants du comité pour leur participation et contribution au sein de leur mandat.
9. que les dates des prochaines rencontres (2024) du CPP se tiendront via TEAMS à 18 h 30 :
  - 25 janvier 2024
  - 7 mars 2024
  - 16 mai 2024
  - 14 novembre 2024

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Rapport N° 4 (2023) – Comité de participation des parents* soit reçu.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation,  
Roland Desloges

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

**Le 15 décembre 2023**

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Objet : Politique n° - 2,502 – Examen des installations destinées aux élèves**

---

## **RÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la Politique n° - 2,502 *Examen des installations destinées aux élèves* a été revue.

## **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'annexe A la version revue de la Politique n° - 2,502 *Examen des installations destinées aux élèves* qui n'inclut aucun changement.

Vous trouverez à l'annexe B les directives administratives à titre informatif.

## **II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 portant sur la *Politique n° - 2,502 Examen des installations destinées aux élèves* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° - 2,502 Examen des installations destinées aux élèves* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

### **Préparé par :**

Le directeur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification  
Miguel Ladouceur

### **Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (2)

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Approuvée le 29 janvier 2009

Révisée le ~~26 juin 2015~~ 2015 décembre 2023

Prochaine révision en ~~2023~~ 2027-2028

Page 1 de 1

---

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (Conseil) tient à maximiser le rendement de ses élèves en leur fournissant des locaux propices à leur apprentissage et à leur développement. Il tient aussi à exercer le plus haut degré possible de responsabilité fiscale en s'assurant que l'ensemble de ses installations soit utilisé à leur efficacité optimale.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

Les principes directeurs suivants guident le Conseil dans son processus décisionnel pour déterminer l'avenir d'une école ou d'un groupe d'écoles dans un secteur de fréquentation :

1. Le Conseil met en place un processus équitable et transparent pour effectuer l'examen de ses installations et travaille avec les élèves, les parents, tuteurs ou tutrices et les communautés qu'il dessert pour les instaurer au besoin.
2. Le Conseil reconnaît qu'il doit maintenir un équilibre entre les besoins locaux, particulièrement dans un contexte minoritaire, avec les besoins de la collectivité.
3. Le Conseil favorise des accords avec d'autres partenaires tels que les municipalités, les conseils scolaires ou organismes publics ou privés si ces accords lui permettent de réaliser des économies, d'améliorer l'efficacité de ses services ou d'offrir des avantages éducationnels à ses élèves tout en servant prioritairement la collectivité francophone.
4. Les installations excédentaires qui ne servent pas aux besoins réguliers de l'enseignement ou qui ne sont pas utilisées à d'autres fins au sein du Conseil sont déclarées en surplus des besoins du système, et ce, conformément à la loi du ministère de l'Éducation.
5. Toute décision prise en vertu de la présente politique tient compte du Plan des immobilisations du Conseil.
6. La décision finale concernant l'avenir d'une école ou d'un groupe d'écoles revient uniquement aux membres du Conseil.
7. Si les membres du Conseil prennent la décision de fermer des écoles conformément à la politique, le Conseil doit prévoir des échéanciers clairs afin de s'assurer qu'un plan de transition est transmis à toutes les écoles qui sont touchées.
8. Le ministère de l'Éducation recommande qu'une école ne fasse pas l'objet d'un examen plus souvent qu'une fois aux cinq ans, à moins de changements importants tels qu'une baisse d'effectifs subite.

**RÉFÉRENCES**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

---

Lignes directrices relatives à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves (avril 2018).

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Approuvées le 24 juin 2016  
Révisées le 15 décembre 2023  
Prochaine révision en 2027-2028

Page 1 de 17

**TABLE DES MATIÈRES**

1.0	Définitions	2
2.0	Planification avant un examen portant sur les installations	3
3.0	Exemptions au processus d'examen des installations	3
4.0	Processus d'examen portant sur les installations	4
4.1	Processus régulier d'examen portant sur les installations	5
4.2	Processus d'examen modifié portant sur les installations	12
<b>Annexe A</b>	<b>Échéanciers pour le processus modifié d'examen portant sur les installations</b>	<b>16</b>
<b>Annexe B</b>	<b>Échéanciers pour le processus modifié d'examen portant sur les installations</b>	<b>18</b>

Le Conseil utilise plusieurs stratégies afin de s'assurer de maximiser son parc immobilier pour le bien des élèves. Parfois, il est nécessaire d'examiner le fonctionnement d'une ou de plusieurs écoles, particulièrement dans les cas où une réorganisation pourrait apporter une amélioration pour les élèves tout en offrant des efficacités pour le Conseil.

Un examen des installations destinées aux élèves est normalement le processus utilisé pour ce genre d'étude. À part certaines situations qui seraient exemptées du processus, le Conseil a l'option de suivre le processus régulier ou modifié d'examen des installations destinées aux élèves.

**1.0 DÉFINITIONS**

**1.1 Examen portant sur les installations :** Un processus, tel que décrit dans la politique d'un conseil scolaire pour l'examen portant sur les installations destinées aux élèves et entrepris par un conseil scolaire pour déterminer l'avenir d'une école ou d'un groupe d'écoles.

**1.2 Comité d'examen des installations (CEI) :** Un comité, établi par le conseil scolaire, qui représente les écoles faisant l'objet d'un examen de ses installations destinées aux élèves. Ce comité sert de voie de communication officielle pour le partage des renseignements entre le conseil scolaire et les communautés touchées.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 2 de 17**

---

**1.3 Réunion de travail du CEI** : Une rencontre des membres du CEI pour discuter de l'examen portant sur les installations destinées aux élèves. Cette rencontre inclut une réunion tenue par le CEI pour solliciter les commentaires des communautés visées par un examen des installations des élèves.

**1.4 Jour ouvrable** : Jour civil (calendrier) qui n'est pas un jour de week-end ou un jour férié. En outre, les jours civils qui font partie des congés de Noël, de la relâche du printemps et des vacances d'été prévus par le Conseil ne sont pas considérés comme des jours ouvrables. Dans le cas des écoles dont le calendrier couvre l'année en entier, toute période faisant partie d'une rupture d'au moins cinq jours civils ne fait pas partie des jours ouvrables.

**1.5 Consultation** : Le partage de renseignements pertinents ainsi que l'occasion donnée aux municipalités et autres partenaires communautaires, au public et aux collectivités scolaires d'être entendus.

**1.6 Indice de condition de l'installation** : L'état du bâtiment tel que déterminé par le ministère de l'Éducation en calculant le ratio entre les besoins de renouvellement sur cinq ans et la valeur de remplacement de chaque installation.

**1.7 Capacité réelle** : La capacité de l'école telle que déterminée par le ministère de l'Éducation en comptabilisant tous les espaces d'enseignement au sein des installations qui sont conformes avec les normes actuelles du Ministère régissant la taille des classes et la superficie des salles de classe.

**1.8 Délégation publique** : Une réunion normale du Conseil où les groupes peuvent faire une présentation directement aux membres du Conseil et les individus peuvent leur transmettre directement leurs inquiétudes, avis ou rétroactions.

**1.9 Réunion publique** : Une réunion régulière tenue par le Conseil pour solliciter des commentaires auprès de la communauté élargie sur l'examen portant sur les installations destinées aux élèves.

**1.10 Profil informatif d'école** : Un document d'orientation avec des données instantanées pour chacune des écoles faisant l'objet d'un examen de ses installations d'élèves pour aider le CEI et la communauté à comprendre le contexte entourant la décision d'inclure certaines écoles dans un examen portant sur les installations destinées aux élèves.

**1.11 Gabarit des espaces** : Modèle du ministère de l'Éducation utilisé par les conseils scolaires pour déterminer le nombre et le type d'espaces d'enseignement qui doit faire partie d'une nouvelle école ainsi que la taille de ses aires opérationnelles et de ses aires de circulation.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 3 de 17**

---

**2.0 PLANIFICATION AVANT UN EXAMEN PORTANT SUR LES INSTALLATIONS**

Le processus de planification du Conseil peut identifier une école ou un groupe d'écoles qui pourraient nécessiter une réorganisation, consolidation ou fermeture afin de mieux atteindre les objectifs du Conseil, soit en qualité d'éducation ou en efficacité d'utilisation des édifices. Le cas échéant, il se peut qu'un processus d'examen portant sur les installations soit mis sur pied afin de bien étudier la situation avec la contribution de la communauté élargie. Le ministère de l'Éducation a publié la « ligne directrice relative à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves » en avril 2018. La ligne directrice identifie les cas où un examen sur les installations destinées aux élèves n'est pas requis et précise les attentes minimales pour deux processus différents si un examen est requis. Les exemptions au processus et les deux processus identifiés dans les présentes directives administratives sont basés sur cette ligne directrice.

**3.1 EXEMPTIONS AU PROCESSUS D'EXAMEN DES INSTALLATIONS**

Dans les circonstances suivantes, le Conseil n'est pas tenu d'effectuer un examen portant sur les installations destinées aux élèves :

- i. Une école de remplacement doit être construite sur le site existant ou elle doit être construite ou acquise dans les mêmes limites de fréquentation.
- ii. Une école de remplacement doit être construite sur le site existant ou elle doit être construite ou acquise dans la zone de fréquentation scolaire existante et la communauté scolaire doit seulement être déplacée temporairement pour assurer la sécurité des élèves et du personnel pendant la reconstruction.
- iii. Le bail d'une école arrive à échéance.
- iv. Le Conseil prévoit un déplacement de niveaux ou de programmes (au cours d'une année scolaire donnée ou sur une période de plusieurs années scolaires), alors que les taux d'inscription représentent moins de 50 % du taux d'inscription de l'école (ce calcul est fondé sur le taux d'inscription au moment du déplacement ou sur la première phase du déplacement effectué sur plusieurs années scolaires).
- v. Le Conseil répare ou rénove une école et la communauté scolaire doit être déplacée temporairement pour assurer la sécurité des élèves pendant les travaux.
- vi. Une installation sert d'école temporaire à une communauté scolaire dont l'école permanente compte trop d'élèves ou est en cours de construction ou de réfection.
- vii. Aucun élève n'est inscrit à l'école à aucun moment de l'année scolaire.

La communauté scolaire touchée doit être informée des changements anticipés avant que la décision soit prise par le Conseil de procéder.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 4 de 17

---

Au moins cinq jours ouvrables après la décision d'utiliser une exemption, il est nécessaire de transmettre un avis écrit aux intermédiaires suivants :

- i. Chaque municipalité à palier unique, de palier inférieur ou de palier supérieur, touchée par l'intermédiaire de leur bureau du greffier (ou son équivalent);
- ii. Chaque partenaire communautaire qui avait fait valoir son intérêt par le processus de planification des occasions de partenariat en immobilisation avant l'exemption;
- iii. Chaque conseil scolaire limitrophe des écoles qui sont touchées. Cet avis doit être envoyé à la direction de l'éducation;
- iv. Au ministère de l'Éducation par l'intermédiaire du sous-ministre adjoint de la Division du soutien aux immobilisations et aux affaires.

**4.1 PROCESSUS D'EXAMEN PORTANT SUR LES INSTALLATIONS**

Si le scénario ne correspond pas aux exigences reliées à une exemption, le processus régulier ou modifié d'examen portant sur les installations doit être entrepris.

Un tel processus doit être planifié pour assurer qu'il ne se termine pas pendant la période estivale pour assurer la participation de tous les intervenants potentiels.

**4.2 Processus régulier d'examen portant sur les installations**

Le processus établissant un examen portant sur les installations débute formellement par décision du Conseil faisant suite à la réception d'un rapport initial provenant de l'administration.

**4.2.1 Rapport initial**

Le rapport initial est un rapport public qui doit :

- i. Présenter toutes les démarches entreprises par l'administration avant l'examen relié au dossier, incluant tout effort de rencontrer les municipalités ou des partenaires communautaires avant le début de l'examen, y compris les marques d'intérêt pour l'utilisation des espaces sous-utilisés et autre information pertinente obtenue;
- ii. Résumer les problèmes liés aux installations pour les écoles faisant l'objet de l'examen;
- iii. Présenter des profils informatifs pour chacune des écoles concernées par l'examen;
- iv. Présenter les autres mesures prises ou considérées avant la recommandation d'établir un processus d'examen, ainsi que la justification de l'adoption ou du rejet de chacune des mesures;
- v. Décrire un scénario recommandé et au moins deux scénarios de rechange, qui pourrait inclure une option de statu quo. Chacun des scénarios doit identifier les informations suivantes :

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 5 de 17

1. Un résumé des problèmes liés aux installations pour les écoles faisant l'objet de l'examen;
  2. L'endroit où les élèves seront accueillis;
  3. Les changements qui devront être apportés aux édifices;
  4. Les changements qui devront être apportés aux programmes;
  5. Les conséquences pouvant affecter le transport des élèves;
  6. Si un investissement en immobilisation est nécessaire, il est essentiel d'identifier les sources de financement visées et une proposition alternative dans le cas où le financement ne serait pas disponible;
  7. Toute information pertinente obtenue des municipalités ou des partenaires communautaires avant le début de l'examen;
  8. Un calendrier de mise en œuvre.
- vi. Les scénarios d'installations recommandées et de rechange compris dans le rapport initial du personnel doivent aborder les quatre répercussions suivantes :
1. Répercussions sur les programmes des élèves;
  2. Répercussions sur le bien-être des élèves;
  3. Répercussions sur les ressources du Conseil;
  4. Répercussions sur la localité.
- vii. De plus, si au moins une école faisant partie de l'examen à bénéficier d'un soutien du Fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord, le rapport initial du personnel doit aborder les répercussions sur l'économie locale.

Le rapport initial, les dates des rencontres anticipées et les profils informatifs des écoles concernées doivent être publiés sur le site web du Conseil.

**4.2.2 PROFIL INFORMATIF D'ÉCOLE**

Les profils informatifs ont pour but de quantifier la valeur des écoles touchées par l'examen pour les élèves et pour le Conseil. Ils doivent être complétés au même moment afin de permettre des comparaisons. Les éléments suivants sont identifiés dans chacun des profils :

- I. Profil de l'installation :
  - i. Nom et adresse de l'école;
  - ii. Plan du site et schéma d'étage de l'école avec la date de la construction de l'école et de tout ajout subséquent;
  - iii. Zone de fréquentation de l'école;
  - iv. Carte contextuelle (ou photo aérienne) de l'école indiquant l'utilisation des terrains avoisinant l'école;
  - v. Carte de planification de l'école avec zonage, plan d'aménagement officiel ou plan d'aménagement secondaire;
  - vi. Taille du site de l'école (hectares);

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 6 de 17

- 
- vii. Superficie du bâtiment (mètres carrés);
  - viii. Nombre de salles de classe mobiles, le cas échéant;
  - ix. Nombre et types de salles d'enseignement et d'espaces d'enseignement spécialisés (laboratoire de science, atelier technique, gymnase, etc.);
  - x. Zone de récréation extérieure à surface dure ou espace vert, nombre de terrains de jeu et présence d'installations extérieures (pistes, cours de basket-ball, tennis, etc.);
  - xi. Historique des améliorations majeures apportées aux installations au cours des dix dernières années (amélioration et coût);
  - xii. Besoins anticipés de renouvellement des installations pour les cinq prochaines années (renouvellement et coût);
  - xiii. Indice de condition de l'installation courant, y compris une définition de l'indice;
  - xiv. Mesure de proximité des élèves avec leur école et distance moyenne que doivent parcourir les élèves pour se rendre à l'école;
  - xv. Pourcentage des élèves qui sont admissibles et qui ne sont pas admissibles au transport scolaire conformément à la politique du Conseil et la durée du trajet par autobus (durée du trajet le plus long, le plus court et la durée moyenne par autobus);
  - xvi. Frais des services publics de l'école (totaux, par mètre carré et par élève);
  - xvii. Nombre d'espaces de stationnement à l'école, ainsi qu'une évaluation de l'adéquation du stationnement, de l'accès et de la sortie par les autobus et les voitures;
  - xviii. Mesures existantes que le Conseil a identifiées et mises en œuvre pour l'accessibilité de l'école aux élèves, au personnel et aux personnes à mobilité réduite (p. ex., l'accès sans obstacle); et,
  - xix. Capacité réelle et surplus ou pénurie de places d'élèves.

II. Profil d'enseignement :

- i. Description du nombre et du type de personnel enseignant, du personnel non enseignant, du personnel de soutien, du personnel itinérant et du personnel administratif de l'école;
- ii. Description des cours et des programmes offerts à l'école;
- iii. Description des services spécialisés offerts par l'école (par exemple, le placement des élèves coop et les consultations en orientation);
- iv. Configuration des niveaux actuels de l'école (maternelle à la 6<sup>e</sup> année, maternelle à la 12<sup>e</sup> année, etc.);
- v. Organisation des niveaux actuels de l'école (par exemple, nombre d'années scolaires combinées, etc.);
- vi. Nombre d'élèves venant de l'extérieur de la zone de fréquentation de l'école.
- vii. Facteur d'utilisation ou d'utilisation des salles de classe;
- viii. Sommaire des inscriptions au cours des cinq années précédentes et les prévisions des inscriptions pour les dix prochaines années par niveau scolaire et par programme; et,
- ix. Activités parascolaires actuelles.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 7 de 17

---

III. Profil des autres utilisations de l'école :

- i. Programmes ou services non scolaires en vigueur qui sont intégrés aux installations ou sont colocataires de l'école;
- ii. Revenus générés par ces programmes ou services non scolaires;
- iii. Récupération totale, ou non, des coûts liés à ces programmes ou services;
- iv. Installations actuelles qui sont en partenariat;
- v. Revenus générés par ces partenariats;
- vi. Récupération totale, ou non, des coûts liés à ces partenariats;
- vii. Utilisation communautaire de l'école;
- viii. Revenus générés par cette utilisation communautaire;
- ix. Récupération totale, ou non, des coûts liés à cette utilisation communautaire;
- x. Disponibilité des programmes et services avant et après les heures d'école (par exemple, les services de garde en milieu scolaire);
- xi. Revenus générés par ces programmes ou services avant et après l'école;
- xii. Récupération totale, ou non, des coûts liés à ces programmes ou services avant et après l'école;
- xiii. Baux de l'école;
- xiv. Revenus générés par ces baux;
- xv. Récupération totale, ou non, des coûts liés à ces baux; et,
- xvi. Description de l'aptitude de l'école à créer des partenariats pour l'utilisation de ses installations.

Autres facteurs qui peuvent aider à mieux comprendre les écoles faisant l'objet d'un examen peuvent être ajoutés au besoin.

**4.2.3 MÉTHODES DE CONSULTATION**

Afin de donner à tous les intervenants potentiels une occasion de contribuer au processus, le Conseil consulte la communauté comme suit :

- i. Comité d'examen des installations (CEI);
- ii. Consultations avec les gouvernements municipaux locaux et les représentants des écoles touchées;
- iii. Réunions publiques;
- iv. Délégations publiques.

**4.1.3.1 Le comité d'examen des installations (CEI)**

**Rôle**

Le comité d'examen des installations (CEI) sert de voie de communication officielle pour le partage des renseignements entre le conseil scolaire et les communautés touchées. Le CEI peut, pendant l'ensemble du processus d'examen, obtenir des explications concernant le rapport initial de l'administration. Au minimum, le CEI aura un délai prescrit pour apporter sa

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 8 de 17**

---

rétroaction sur les options présentées dans le rapport initial. Dans le contexte de cette rétroaction, le CEI peut proposer des options différentes de celles figurant dans le rapport initial, mais il doit justifier ces options.

Les membres du CEI n'ont pas besoin d'arriver à un consensus concernant les renseignements communiqués aux conseils.

Les ressources du personnel du Conseil assignées au CEI doivent compiler les commentaires du CEI (ainsi que ceux de la communauté élargie) dans la section Consultation communautaire du rapport final du personnel qui doit être présenté au Conseil.

**Composition du comité**

Le CEI doit être composé d'un minimum de deux et un maximum de quatre parents ou tuteurs de différentes familles de chacune des écoles faisant l'objet de l'examen. Ces membres doivent être choisis par leur communauté scolaire respective. Les membres du Conseil peuvent devenir des membres ad hoc du CEI afin de suivre l'avancement des travaux. Dans une situation exceptionnelle où il n'y a pas suffisamment de bénévoles pour former un CEI, le CEI pourrait être composé seulement d'un parent ou tuteur.

**Création du CEI**

La création du CEI doit se faire entre la réception du rapport initial et la première réunion publique. Le Conseil doit fournir au CEI un cadre de référence qui décrit le mandat du CEI. Ce mandat doit :

1. Faire référence aux objectifs en enseignement et en immobilisation motivant l'examen portant sur les installations destinées aux élèves;
2. Mettre en valeur la stratégie élaborée par le conseil scolaire pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves;
3. Indiquer le rôle et les responsabilités du CEI;
  - a. Au minimum, la responsabilité du CEI est d'apporter sa rétroaction sur les scénarios recommandés et de rechange présentés dans le rapport initial.
4. Communiquer les procédures du CEI et le nombre minimum de réunions de travail du CEI;
5. Indiquer la date où les commentaires seront dus.

**Réunions du CEI**

Le CEI devra se réunir pour étudier les documents présentés dans le rapport initial et le cadre de référence, et ce, selon l'échéancier établi par l'administration.

Il est conseillé que le CEI tienne autant de réunions de travail qu'il juge nécessaire dans les échéanciers prescrits dans les présentes directives administratives.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 9 de 17

---

**4.1.3.2 Consultation avec les gouvernements municipaux locaux et autres partenaires communautaires**

La politique et les directives administratives 2,14 « planification des opportunités de partenariats en immobilisation » identifient un processus annuel pour recevoir la rétroaction au sujet de partenariats possibles des municipalités à palier unique ou à palier supérieur et des autres partenaires communautaires. Le Conseil doit documenter tous les efforts pour rencontrer les partenaires municipaux et communautaires qui ont fait valoir leur intérêt avant l'examen portant sur les installations destinées aux élèves. Toute information pertinente provenant de ces rencontres doit être incluse dans le rapport initial du personnel (voir 4.1.1).

Chaque municipalité à palier unique, de palier inférieur ou de palier supérieur, qui est touchée par l'examen, doit être invitée à commenter à nouveau les scénarios recommandés et de rechange dans le rapport initial. L'invitation à cette réunion doit être transmise par courrier ou courriel à :

- i. La mairesse ou au maire;
- ii. La présidente ou au président;
- iii. La présidente ou au président du conseil de comté;
- iv. La préfète ou au préfet (ou un équivalent);
- v. La directrice générale ou au directeur général de l'administration;
- vi. La directrice municipale ou au directeur municipal (ou un équivalent)

Les autres partenaires communautaires qui ont fait valoir leur intérêt avant l'examen doivent également être invités à commenter le rapport. Ces intervenants peuvent faire part de leur rétroaction par l'entremise d'une réponse écrite ou en assistant à une rencontre avec l'administration du Conseil.

Les invitations doivent être documentées et présentées en annexe du rapport final, ainsi que toute information pertinente provenant des rencontres et réponses écrites reçues. Toute rétroaction écrite doit être reçue avant la dernière réunion publique prévue.

**4.1.3.3 Réunions publiques**

Le Conseil doit organiser et tenir un minimum de trois réunions publiques afin de consulter la communauté élargie sur le rapport initial. Le but est de solliciter la rétroaction de la communauté élargie sur les options recommandées dans le rapport.

Les réunions publiques doivent être annoncées et publicisées au moyen d'un éventail approprié de médias.

La première réunion publique doit comprendre, au minimum :

- i. Un aperçu de la séance d'orientation du CEI;
- ii. Le rapport initial de l'administration, y compris les options recommandées;
- iii. Une présentation du profil informatif des écoles touchées.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 10 de 17**

---

**4.1.4 Conclusion de l'examen**

**Rapport final de l'administration**

À la fin du processus d'examen, l'administration doit soumettre un rapport final au Conseil.

Le rapport doit comprendre :

- i. Une section intitulée « Consultation communautaire » qui contient notamment la rétroaction provenant du CEI et de toutes les consultations publiques ainsi que toute information pertinente obtenue auprès des municipalités ou d'autres partenaires communautaires avant et pendant l'examen portant sur les installations destinées aux élèves.
- ii. Une section qui résume la rétroaction des élèves d'écoles secondaires au sujet des examens portant sur les installations destinées aux élèves concernant au moins une école secondaire.

L'administration peut choisir de modifier les options qu'elle avait proposées dans le rapport initial.

Si une nouvelle fermeture d'école est présentée dans un scénario recommandé ou de rechange du rapport final du personnel, une autre réunion publique devra avoir lieu, au moins 20 jours ouvrables après la publication du rapport final du personnel. Le cas échéant, le personnel du Conseil devra compiler les commentaires de cette réunion publique supplémentaire et l'ajoutera en annexe au rapport final du personnel.

Le rapport final doit être affiché sur le site web du Conseil un minimum de dix jours après la rencontre publique, et un minimum de dix jours avant la rencontre du Conseil ou les délégations publiques seront reçues.

Les options recommandées finales doivent comprendre un plan de mise en œuvre et un calendrier.

**Délégations**

Le sujet de l'examen doit figurer sur l'ordre du jour d'une rencontre publique du Conseil pour terminer le processus. Cette rencontre donne au public une dernière occasion pour présenter ses commentaires sur le rapport. Advenant le cas où des délégations sont reçues, le Conseil doit remettre la décision à la prochaine rencontre afin de permettre à l'administration de compiler les commentaires et les présenter en annexe au rapport final.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 11 de 17

---

**Décision du Conseil**

Comme c'est le cas avec tous les rapports, le Conseil peut à sa discrétion approuver les recommandations du rapport final, modifier ces recommandations ou approuver une solution différente. Les recommandations du CEI, des gouvernements locaux et des partenaires communautaires sont fournies à titre d'information seulement.

Il est recommandé que le Conseil ne prenne aucune décision pendant la période estivale, soit du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au lendemain de la fête du Travail.

**4.1.5 Planification de la transition**

Le Conseil doit former un comité distinct pour résoudre la question de la transition des élèves et du personnel.

**Rôle**

Le comité de transition a pour but de travailler avec l'administration afin d'assurer que la décision du Conseil soit mise en œuvre avec succès. Le comité offre des commentaires et suggestions sur le plan de transition décrit dans la recommandation du rapport final. Certains éléments à considérer (liste non exhaustive) :

- i. Intégration des meubles et équipement des écoles;
- ii. Rétention ou transfert des structures de jeux;
- iii. Rétention d'éléments considérés historiques ou symboliques;
- iv. Consolidation du Conseil des parents, incluant les fonds accumulés;
- v. Activités sociales à planifier entre parents ou élèves.

**Composition du comité**

Le comité de transition doit être composé de deux parents ou tuteurs de deux différentes familles, ainsi qu'au moins un membre du personnel de chacune des écoles faisant l'objet de l'examen. Ces membres doivent être choisis par leur communauté scolaire respective et pourraient être différents des membres qui sont choisis pour le CEI.

**4.2 Processus d'examen modifié portant sur les installations**

Dans le cas où les options possibles, qui sont proposées pour les installations destinées aux élèves, sont moins complexes et qu'elles n'incluent pas au moins une école admissible à un soutien du Fonds du Ministère pour l'éducation en milieu rural et dans le nord, un processus d'examen modifié portant sur les installations destinées aux élèves peut être considéré par le Conseil.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 12 de 17**

---

Les conditions préalables pour mener un processus d'examen modifié doivent être fondées sur au moins deux des facteurs suivants :

**Consolidations d'écoles très proches**

- i. La distance entre l'école en question et la plus proche école du même palier est inférieure à 10 km de trajet dans la ville de Toronto ou à 30 km de trajet dans les autres régions.

**Condition de l'édifice**

- i. La condition ou la conception de l'édifice de l'école proposée pour accueillir les élèves est clairement plus satisfaisante que celle de l'école proposée (ou des écoles proposées) de fermer.

**Utilisation de l'édifice**

- i. Le taux d'utilisation de l'édifice est inférieur à 25 %.
- ii. Le nombre d'élèves inscrits à l'école est inférieur à 50.
- iii. Le taux d'utilisation des écoles faisant l'objet de l'examen fait en sorte qu'elles pourraient accommoder tous les élèves dans les écoles concernées avec moins d'édifices.
- iv. L'école n'est pas censée croître à l'intérieur des cinq prochaines années.

**Taux d'inscription d'un programme particulier**

- i. Le déplacement prévu d'un programme pour lequel le taux d'inscription est égal ou supérieur à 50 % du taux d'inscription de l'école.

**Autre**

- i. La création d'un CEI n'est pas possible due à un manque de participation de la communauté scolaire ou l'absence d'une communauté scolaire.

Même lorsque les critères d'un processus d'examen modifié sont réunis, le Conseil peut choisir d'utiliser le processus d'examen standard.

Le rapport initial, la date de rencontre anticipée et les profils informatifs des écoles concernées doivent être affichés sur le site web du Conseil.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 13 de 17

---

**4.2.1 Rapport initial**

Le rapport initial est un rapport public qui doit :

1. Indiquer le raisonnement en faisant un lien avec ces directives administratives pourquoi un examen des installations donné devrait suivre le processus modifié au lieu du processus régulier. Le Conseil a ensuite le choix d'approuver la recommandation de suivre le processus modifié, d'approuver la recommandation de faire un examen des installations, mais de suivre le processus régulier ou de refuser la recommandation de faire un examen.
2. Contenir tous les autres éléments du rapport initial du processus régulier.

**4.2.2 Profils informatifs**

Les profils informatifs doivent contenir les mêmes informations que celles du processus régulier.

**4.2.3 Méthodes de consultation**

Afin de donner à tous les intervenants potentiels une occasion de contribuer au processus, le Conseil consulte la communauté comme suit :

- i. Lors de consultations avec tous les paliers des gouvernements municipaux locaux et les représentants des écoles touchées;
- ii. Lors d'une réunion publique.

**4.2.3.1 Consultation avec les gouvernements municipaux locaux et autres partenaires communautaires**

Les exigences pour les consultations avec les gouvernements municipaux locaux et autres partenaires communautaires sont les mêmes que pour le processus régulier.

**4.2.3.2 Réunions publiques**

Le Conseil doit organiser et tenir une réunion publique afin de consulter la communauté élargie sur le rapport initial. Le but est de solliciter la rétroaction de la communauté élargie sur les options recommandées dans le rapport.

La réunion publique doit être annoncée et publicisée au moyen d'un éventail approprié de médias.

La rencontre publique doit comprendre, au minimum :

- i. le rapport initial de l'administration, y compris les options recommandées;
- ii. une présentation du profil informatif des écoles touchées.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**Page 14 de 17**

---

**4.2.4 Conclusion de l'examen**

**Rapport final de l'administration**

Pour faire suite à la réunion publique, l'administration doit soumettre le rapport final au Conseil.

Le rapport doit comprendre une section intitulée « Consultation communautaire » qui contient la rétroaction provenant de la réunion publique ainsi que toute information pertinente obtenue auprès des municipalités ou d'autres partenaires communautaires avant et pendant l'examen modifié portant sur les installations destinées aux élèves.

L'administration peut choisir de modifier les options qu'elle avait proposées dans le rapport initial.

Les options recommandées finales doivent comprendre un plan de mise en œuvre et un calendrier.

Le rapport final doit être affiché sur le site web du Conseil un minimum de dix jours après la rencontre publique et un minimum de dix jours avant la rencontre du Conseil ou les délégations publiques seront possibles.

**Délégations**

Le sujet de l'examen doit figurer sur l'ordre du jour d'une rencontre publique du Conseil pour terminer le processus. Cette rencontre donne au public une dernière occasion pour présenter ses commentaires sur le rapport. Advenant le cas où des délégations sont reçues, le Conseil doit remettre la décision à la prochaine rencontre afin de permettre à l'administration de compiler les commentaires et les présenter en annexe au rapport final.

**Décision du Conseil**

Comme c'est le cas avec tous les rapports, le Conseil peut à sa discrétion approuver les recommandations du rapport final, modifier ces recommandations ou approuver une solution différente. Les recommandations des gouvernements locaux et des partenaires communautaires sont fournies à titre d'information seulement.

**4.2.5 Planification de la transition**

Un plan de transition doit être mis en place pour faire suite à la décision de regrouper, fermer ou déplacer une école ou ses élèves. Le processus est le même que pour le processus d'examen régulier.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 15 de 17

---

**ANNEXES**

*Annexe A : Échéanciers pour le processus d'examen portant sur les installations*

*Annexe B : Échéanciers pour le processus modifié d'examen portant sur les installations*

**RÉFÉRENCES**

*Ligne directrice relative à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves (MÉO – avril 2018)*

*Ligne directrice relative à la planification communautaire et aux partenariats (MÉO - mars 2015).*

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

**ANNEXE A**

**ÉCHÉANCIERS POUR LE PROCESSUS D'EXAMEN PORTANT SUR LES INSTALLATIONS**

<b>Période (jours ouvrables)</b>	<b>Étape du processus</b>
Début	Le Conseil prend la <b>décision de procéder</b> à un examen portant sur les installations scolaires (processus régulier).
Max. cinq jours après la décision de procéder	Avis écrit aux municipalités et aux autres partenaires communautaires qui ont fait valoir leur intérêt avant l'examen, ainsi qu'une invitation à ces groupes de discuter et commenter. Un avis écrit envoyé aux directions de l'éducation des conseils scolaires de la région touchée et le ministère de l'Éducation par l'intermédiaire du bureau du sous-ministre adjoint de la Division du soutien aux immobilisations et aux affaires.
Avant la première rencontre publique	Formation du comité d'examen des installations.
Min. de 40 jours après la décision de procéder	<b>1<sup>re</sup> rencontre publique</b>
S.O.	<b>2<sup>e</sup> rencontre publique</b>
Avant la dernière rencontre publique	Rencontre entre l'administration du Conseil, les municipalités et les autres partenaires communautaires concernés qui ont exprimé un intérêt avant le début de l'examen.
Min. de 60 jours entre la première et la dernière rencontre publique	<b>Dernière rencontre publique</b>
Min. de dix jours après la dernière rencontre publique	Affichage sur le site web du rapport final du personnel.
<b>Le cas échéant</b> , min. de 20 jours après l'affichage du rapport final du personnel	Si une nouvelle fermeture d'école est présentée dans un scénario d'installations recommandé ou de rechange du rapport final du personnel, une rencontre publique additionnelle aura lieu.
Min. de dix jours après la publication du rapport final	Rencontre du Conseil ayant l'examen à l'ordre du jour (occasion pour délégations publiques).
Min. de dix jours après les délégations	Rapport final du personnel avec annexes reçues et <b>Décision finale</b> du Conseil.

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**EXAMEN DES INSTALLATIONS  
DESTINÉES AUX ÉLÈVES**

Page 17 de 17

**ANNEXE B**

**ÉCHÉANCIERS POUR LE PROCESSUS MODIFIÉ D'EXAMEN  
PORTANT SUR LES INSTALLATIONS**

<b>Période (jours ouvrables)</b>	<b>Étape du processus</b>
Début	<b>Décision de procéder</b> à un examen portant sur les installations scolaires (processus modifié).
Max. cinq jours après la décision	Avis écrit aux municipalités et aux autres partenaires communautaires qui ont fait valoir leur intérêt avant l'examen, ainsi qu'une invitation à ces groupes de discuter et commenter. Un avis écrit envoyé aux directions de l'éducation des conseils scolaires de la région touchée et le ministère de l'Éducation par l'intermédiaire du bureau du sous-ministre adjoint de la Division du soutien aux immobilisations et aux affaires.
Avant la dernière rencontre publique	Rencontre entre l'administration du conseil, les municipalités et les autres partenaires communautaires concernés qui ont exprimé un intérêt avant le début de l'examen.
Min. de 40 jours après la décision de procéder	<b>Rencontre publique</b>
Min. de dix jours après la dernière rencontre publique	Affichage sur le site web du rapport final du personnel.
<b>Le cas échéant</b> , min. de 20 jours après l'affichage du rapport final du personnel	Si une nouvelle fermeture d'école est présentée dans un scénario d'installations recommandé ou de rechange du rapport final du personnel, une rencontre publique additionnelle aura lieu.
Min. de dix jours après l'affichage du rapport final	Rencontre du Conseil ayant l'examen à l'ordre du jour (occasion pour délégations publiques).
Min. de dix jours après les délégations	Rapport final du personnel avec annexes reçues et <b>Décision finale</b> du Conseil.

**Le 15 décembre 2023**

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Objet : Politique n° 2,503 – *Planification des opportunités de partenariat en immobilisation***

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la Politique n° 2,503 *Planification des opportunités de partenariat en immobilisation* a été revue.

**SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'annexe A la version revue de la Politique n° 2,503 *Planification des opportunités de partenariat en immobilisation* qui n'inclut aucun changement.

Vous trouverez à l'annexe B les directives administratives à titre informatif.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 portant sur la *Politique n° 2,503 Planification des opportunités de partenariat en immobilisation* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° 2,503 Planification des opportunités de partenariat en immobilisation* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**Préparé par :**

Le directeur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification,  
Miguel Ladouceur

**Présenté par :**

Le directeur de l'Éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (2)

## **ADMINISTRATION - PARC IMMOBILIER**

### **PLANIFICATION DES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT EN IMMOBILISATION**

Approuvée le 24 juin 2016

Révisée le ~~26 juin 2020~~ 15 décembre 2023

Prochaine révision en 20273-20284

Page 1 de 2

---

#### **PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde valorise les occasions de collaboration avec les conseils scolaires limitrophes et les autres organismes communautaires afin d'optimiser l'utilisation de ses biens publics.

#### **PRINCIPES DIRECTEURS**

La responsabilité principale du Conseil est d'appuyer la réussite des élèves et d'assurer leur sécurité. Dans ce contexte, l'objet de *la planification communautaire et des partenariats en immobilisations* est :

- de réduire les frais d'exploitation des installations pour le Conseil et le gouvernement;
- d'améliorer les services et le soutien offerts aux élèves;
- de resserrer les liens entre le Conseil, les partenaires communautaires et le public;
- d'optimiser l'utilisation d'infrastructure publique par une plus grande flexibilité et une utilisation accrue;
- d'offrir une base pour une prestation améliorée des services dans les communautés.

#### **PROCESSUS**

Le processus pour identifier les occasions de partenariats à l'intérieur du parc immobilier actuel et en planification comprend trois volets, soit :

1. L'identification des occasions;
2. Les critères de planification; et,
3. Le processus de notification et de rétroaction.

##### **1. Identification des occasions**

Annuellement, le Conseil analyse son parc immobilier actuel et en planification afin d'identifier les occasions pour des partenariats. Le Conseil n'est pas tenu de présenter ces espaces s'ils servent à un autre besoin relié à une initiative ou un programme éducatif. À sa discrétion, le Conseil peut décider qu'une école qui est en croissance ou qui est prévue de croître ne serait pas disponible pour des partenariats même si les autres critères étaient satisfaits.

Typiquement, les occasions de partenariats se retrouvent dans les situations suivantes :

- Les endroits où des ajouts aux écoles existantes seront nécessaires.
- Les endroits où de nouvelles écoles seront nécessaires.
- Les endroits où des espaces existants sont ou pourraient devenir disponibles pour des partenariats.
- Les endroits où des fermetures ou consolidations pourraient être nécessaires.

## **ADMINISTRATION - PARC IMMOBILIER**

### **PLANIFICATION DES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT EN IMMOBILISATION**

#### **2. Critères de planification**

Le Conseil considère plusieurs facteurs avant de poursuivre un partenariat en immobilisation :

- La santé et la sécurité des élèves doivent être protégées.
- Le partenariat doit convenir au contexte scolaire.
- Le partenariat ne doit pas compromettre la stratégie du Conseil pour la réussite des élèves.
- Le partenariat pourrait être refusé s'il présente un conflit pour des locataires existants.
- Le partenariat pourrait être refusé si le calendrier de projet du partenaire ne s'aligne pas avec celui du Conseil.
- Les entités qui offrent des services d'éducation concurrentiels comme les services de tutorat, les écoles privées de M-12 où les collèges privés ainsi que les entités non financées par le gouvernement offrant des crédits ne sont pas des partenaires admissibles.

#### **3. Processus de notification et rétroaction**

Le Conseil partage les occasions de partenariat en immobilisation comme suit :

- Les occasions de partenariats sont mises à jour régulièrement sur le site web du Conseil.
- Annuellement, le Conseil tient une rencontre publique pour partager les occasions de partenariats et pour recevoir la rétroaction des partenaires communautaires.

#### **RÉFÉRENCE**

Ligne directrice du ministère de l'Éducation sur la planification communautaire et aux partenariats (mars 2015).

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**PLANIFICATION DES OPPORTUNITÉS DE  
PARTENARIAT EN IMMOBILISATION**

Approuvées le 24 juin 2016

Révisées le ~~26 juin 2020~~ 15 décembre 2023

Prochaine révision en ~~2027-2028~~ 2023-2024

Page 1 de 3

---

**1. Objectif des directives administratives**

Ces directives administratives ont pour but de décrire les étapes à suivre pour l'analyse des occasions de partenariats en immobilisation et pour le processus de rétroaction associé.

**2. Processus de notification et rétroaction**

- a. Les occasions de partenariats sont mises à jour sur le site web du Conseil selon les échéanciers suivants :
  - i. Les listes d'occasions de partenariats reliées aux locaux disponibles dans les édifices existants, mais qui ne sont pas jugées excédentaires aux besoins du Conseil, seront mises à jour annuellement.
  - ii. Les listes d'occasions de partenariats reliées à des rénovations majeures seront mises à jour annuellement.
  - iii. Les listes d'occasions de partenariats (ajouts et nouvelles constructions d'écoles) seront mises à jour à la réception du financement du ministère de l'Éducation.
  - iv. Le Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification est le point de contact pour la correspondance à ce sujet. Les coordonnées doivent être affichées sur le site web.
- b. Annuellement, le Conseil tient une rencontre publique pour partager les occasions de partenariats et pour recevoir la rétroaction des partenaires communautaires.
  - i. Le Conseil fournit par l'entremise d'une communication écrite, soit par courrier ou courriel, les informations suivantes :
    1. Le but, la date et l'emplacement de la rencontre publique ou des rencontres publiques.
    2. Que les représentants des organismes qui décident de participer aux réunions doivent fournir la documentation de planification soutenant leur intérêt (projections démographiques, plan de croissance, besoins communautaires, exigences relatives à l'utilisation du territoire, des espaces verts et des parcs).
    3. Qu'il est possible de participer à distance. Un délai sera indiqué pour recevoir des demandes de participer à distance. Le cas échéant, l'administration pourra désigner une ou plusieurs écoles plus proches des intervenants afin qu'ils participent par audio ou par vidéoconférence.
  - ii. Les entités suivantes doivent être invitées :
    1. Par l'entremise d'un avis sur le site web du Conseil
      - a. Le public

**Directives administratives 2,503****ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER****PLANIFICATION DES OPPORTUNITÉS DE  
PARTENARIAT EN IMMOBILISATION**

Page 2 de 3

- 
2. Par l'entremise d'une communication écrite par courrier ou courriel :
    - a. Les entités figurant dans le Règlement de l'Ontario 444/98 :
      - Toutes les municipalités (de palier unique ou de palier supérieur).
      - Tous les conseils d'administration de district des services sociaux ou les gestionnaires des services municipaux regroupés.
      - Tous les conseils de santé publique, les réseaux d'intégration des services de santé et les centres de santé mentale pour enfants qui s'appliquent.
      - Tous les services de garde et organismes financés par le gouvernement qui ont fait la demande au préalable.
    - b. Toutes entités qui ont préalablement démontré un intérêt de participer à la rencontre.
  - iii. À la rencontre publique, les informations contenues sur le site web et dans la lettre doivent être présentées.
  - iv. La liste d'invités, les entités qui ont envoyé de la correspondance en réponse à la lettre, les entités qui se sont présentées à la rencontre publique, les éléments échangés et les intérêts exprimés seront documentés.
3. **Critères pour les occasions de partenariat en immobilisation**
- a. Une offre de partenariat peut prendre la forme d'une location d'espace, d'une construction partagée ou autre.
  - b. Le Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification (SIEP) doit analyser le partenariat potentiel afin de formuler une recommandation au Comité exécutif, basé sur les critères suivants :
    - i. Le degré de compatibilité avec les critères de planifications exprimées dans la politique.
    - ii. La possibilité de partenariat (par exemple, si suffisamment de locaux sont disponibles ou si la superficie de terrain restant sur le site peut accommoder la demande pour une nouvelle construction ou un ajout, le cas échéant).
  - c. Si plusieurs partenaires potentiels expriment un intérêt, la priorité entre les demandes recommandées sera établie en considérant les facteurs suivants :
    - i. Des partenaires francophones.
    - ii. La possibilité de récupération des coûts.
    - iii. L'optimisation de l'utilisation du bâtiment complet (dans le cas d'un édifice existant).

**Directives administratives 2,503**

**ADMINISTRATION – PARC IMMOBILIER**

**PLANIFICATION DES OPPORTUNITÉS DE  
PARTENARIAT EN IMMOBILISATION**

- iv. Les avantages potentiels pour l'école ou la communauté scolaire (ex. : occasions éducatives ou parascolaires).

Page 3 de 3

---

- d. Basé sur l'analyse, Le Comité exécutif est responsable de prendre la décision d'accepter ou de refuser le partenariat.

**RÉFÉRENCES**

Ligne directrice du ministère de l'Éducation sur la planification communautaire et aux partenariats (mars 2015).

Le 15 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Politique révisée n° 1,106 - Témoignages de sympathie en cas de décès ou d'événements tragiques (anciennement intitulée *Hommage à la mémoire lors d'un décès*)**

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, des changements ont été apportés à la politique 1,106, puis ceux-ci ont été présentés au comité de gouvernance du Conseil pour rétroaction.

**ANTÉCÉDENTS**

La version précédente de la politique visait uniquement à encadrer les hommages rendus à la suite du décès de membres du Conseil, d'élèves, de membres du personnel ou de leurs proches.

**SITUATION ACTUELLE**

Dans cette nouvelle version en annexe A, les changements proposés élargissent la portée de la politique en intégrant un libellé sur les témoignages de sympathie offerts par le Conseil dans le contexte d'événements tragiques. Le titre de la politique a été modifié en conséquence.

La politique est présentée au Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé *Politique révisée 1,106 Témoignages de sympathie en cas de décès ou d'événements tragiques (anciennement intitulée Hommage à la mémoire lors d'un décès)* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° 1,106 Témoignages de sympathie en cas de décès ou d'événements tragiques* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**Préparé par :**  
Le directeur des communications,  
Steve Lapierre

**Présenté par :**  
Le directeur de l'éducation,  
Michel Laverdière

p.j. (1)

## GOUVERNANCE - CONSEIL

### TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE LORS DE DÉCÈS OU D'ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES

Approuvée le 25 janvier 2003

Révisée le 15 décembre 2023

Prochaine révision en 2027-2028

Page 1 de 2

#### PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) souhaite démontrer son soutien aux personnes de la communauté scolaire touchées par le décès de proches ou par un événement tragique. Le soutien peut, par exemple, prendre la forme d'un témoignage de sympathie acheminé directement aux personnes touchées ou d'une reconnaissance publique dans les réseaux du Conseil. [Selon les situations, et pour des motifs qu'elle juge valables, la direction de l'éducation dispose néanmoins de la latitude nécessaire pour adapter les marques de sympathie.](#)

#### DÉFINITIONS

**Membre de la famille immédiate** : s'entend du père, de la mère, du frère, de la sœur, du conjoint, de la conjointe, du fils, de la fille, du père du conjoint ou de la conjointe, de la mère du conjoint ou de la conjointe, du tuteur légal ou de la tutrice légale, du beau-fils, de la belle-fille, du gendre, de la bru et des petits-enfants (lorsqu'applicable).

**Membre de la famille élargie** : s'entend de l'oncle, la tante, le neveu, la nièce, du grand-père, de la grand-mère, du petit-fils, de la petite-fille, du beau-frère, de la belle-sœur, du gendre et de la bru.

**Événements tragiques** : s'entend des situations ou des événements traumatiques causant un préjudice physique, émotionnel, spirituel ou psychologique aux personnes touchées et pour lesquels les personnes affligées auront potentiellement besoin de soutien et de temps pour se remettre et retrouver une stabilité émotionnelle et mentale. Par exemple, on peut penser aux catastrophes naturelles, aux accidents impliquant des membres de la communauté scolaire, aux grands événements mondiaux comme les guerres, les actes terroristes, etc.

#### PRINCIPES DIRECTEURS

##### 1. Décès

Dès que la nouvelle d'un décès est partagée avec les écoles ou le Conseil, après l'approbation de la famille, les mesures suivantes sont prises :

##### 1.1. Suivis de l'administration du Conseil

##### 1.1.1 Décès d'un membre du personnel, d'un membre du Conseil

Le Conseil envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille ainsi qu'une carte de condoléances au nom de la présidence et de la direction de l'éducation.

##### 1.1.2 Décès d'un membre de la famille immédiate pour un membre du personnel ou pour un ou une élève

Le Conseil envoie une carte de condoléances au nom de la présidence et de la direction de

**GOUVERNANCE - CONSEIL**

**TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE LORS DE DÉCÈS OU D'ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES**

Approuvée le 25 janvier 2003  
Révisée le 15 décembre 2023  
Prochaine révision en 2027-2028

Page 2 de 2

---

l'éducation.

**1.2. Suivis effectués par l'école**

**1.2.1. ~~1.2.1.~~ Décès d'une ou d'un élève**

L'école envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille, ainsi qu'une carte de condoléances signée par la direction d'école.

**1.3. Suivis effectués par l'école ou l'administration du Conseil (bureaux ou service)**

**1.3.1 Décès d'un membre de la famille élargie pour un membre du personnel**

L'école, les bureaux administratifs ou le service pour lequel le membre du personnel travaille envoie une carte de condoléances.

**2. Événements tragiques**

Dans le cas d'événements tragiques qui ont des répercussions sur les membres de la communauté scolaire Viamonde, le Conseil fait circuler dans ses réseaux sociaux, un message d'appui à la communauté touchée. La direction de l'éducation peut exiger que d'autres actions de communication soient déployées en fonction des besoins spécifiques à la situation.

**GOUVERNANCE - CONSEIL****TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE LORS DE DÉCÈS OU D'ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES**

Approuvée le 25 janvier 2003

Révisée le 15 décembre 2023

Prochaine révision en 2027-2028

Page 1 de 2

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) souhaite démontrer son soutien aux personnes de la communauté scolaire touchées par le décès de proches ou par un événement tragique. Le soutien peut, par exemple, prendre la forme d'un témoignage de sympathie acheminé directement aux personnes touchées ou d'une reconnaissance publique dans les réseaux du Conseil. Selon les situations, et pour des motifs qu'elle juge valables, la direction de l'éducation dispose néanmoins de la latitude nécessaire pour adapter les marques de sympathie.

**DÉFINITIONS**

**Membre de la famille immédiate** : s'entend du père, de la mère, du frère, de la sœur, du conjoint, de la conjointe, du fils, de la fille, du père du conjoint ou de la conjointe, de la mère du conjoint ou de la conjointe, du tuteur légal ou de la tutrice légale, du beau-fils, de la belle-fille, du gendre, de la bru et des petits-enfants (lorsqu'applicable).

**Membre de la famille élargie** : s'entend de l'oncle, la tante, le neveu, la nièce, du grand-père, de la grand-mère, du petit-fils, de la petite-fille, du beau-frère, de la belle-sœur, du gendre et de la bru.

**Événements tragiques** : s'entend des situations ou des événements traumatiques causant un préjudice physique, émotionnel, spirituel ou psychologique aux personnes touchées et pour lesquels les personnes affligées auront potentiellement besoin de soutien et de temps pour se remettre et retrouver une stabilité émotionnelle et mentale. Par exemple, on peut penser aux catastrophes naturelles, aux accidents impliquant des membres de la communauté scolaire, aux grands événements mondiaux comme les guerres, les actes terroristes, etc.

**PRINCIPES DIRECTEURS****1. Décès**

Dès que la nouvelle d'un décès est partagée avec les écoles ou le Conseil, après l'approbation de la famille, les mesures suivantes sont prises :

**1.1. Suivis de l'administration du Conseil**

Décès d'un membre du personnel, d'un membre du Conseil  
Le Conseil envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille ainsi qu'une carte de condoléances au nom de la présidence et de la direction de l'éducation.

1.1.1. Décès d'un membre de la famille immédiate pour un membre du

GOVERNANCE - CONSEIL

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE LORS DE DÉCÈS OU D'ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES

Approuvée le 25 janvier 2003

Révisée le 15 décembre 2023

Prochaine révision en 2027-2028

Page 2 de 2

---

personnel ou pour un ou une élève

Le Conseil envoie une carte de condoléances au nom de la présidence et de la direction de l'éducation.

**1.2. Suivis effectués par l'école**

1.2.1. Décès d'une ou d'un élève

L'école envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille, ainsi qu'une carte de condoléances signée par la direction d'école.

**1.3. Suivis effectués par l'école ou l'administration du Conseil (bureaux ou service)**

1.3.1 Décès d'un membre de la famille élargie pour un membre du personnel

L'école, les bureaux administratifs ou le service pour lequel le membre du personnel travaille envoie une carte de condoléances.

**2. Événements tragiques**

Dans le cas d'événements tragiques qui ont des répercussions sur les membres de la communauté scolaire Viamonde, le Conseil fait circuler dans ses réseaux sociaux, un message d'appui à la communauté touchée. La direction de l'éducation peut exiger que d'autres actions de communication soient déployées en fonction des besoins spécifiques à la situation.



# PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025



*tout est possible*

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

# PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

Ce nouveau plan stratégique, réalisé en concertation avec l'ensemble de notre communauté scolaire, a pour ambition d'inspirer une jeunesse francophone fière et porteuse d'avenir.

## MISSION

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont citoyennes et citoyens du monde.

## VISION

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

## VALEURS

Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership



## PROMESSE

À la fin de sa 12<sup>e</sup> année, l'élève Viamonde :

1. Sait communiquer
2. Fait preuve d'un esprit critique, créatif et innovateur
3. Vit en équilibre émotionnel
4. Agit de façon proactive
5. Contribue au monde numérique avec intelligence
6. Collabore et exerce du leadership
7. Intervient avec éthique, engagement et écoresponsabilité

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Des élèves épanouis et engagés

#### STRATÉGIE 1

Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.

#### STRATÉGIE 2

Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité.

#### STRATÉGIE 3

Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Une organisation à l'écoute, performante et innovante

#### STRATÉGIE 4

Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité.

#### STRATÉGIE 5

Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent.

#### STRATÉGIE 6

Offrir des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

#### STRATÉGIE 7

Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés

#### STRATÉGIE 8

Encourager l'engagement et la participation des familles.

#### STRATÉGIE 9

Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone.

#### STRATÉGIE 10

Cultiver l'équité et l'inclusion, et valoriser la diversité.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Une gouvernance responsable

#### STRATÉGIE 11

S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

#### STRATÉGIE 12

Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières.

#### STRATÉGIE 13

Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel.



# LES MEMBRES DU CONSEIL



**Kristine Dandavino**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Victoria, Hastings  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire Antonine-Maillet  
 École élémentaire Ronald-Marion  
 École élémentaire Viola-Léger  
 École secondaire Ronald-Marion



**Geneviève Oger**, Présidente du Conseil  
**RÉGION(S)** : Toronto (Ouest)  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire Charles-Sauriol  
 École élémentaire Félix-Leclerc  
 École élémentaire Mathieu-da-Costa  
 École élémentaire Micheline-Saint-Cyr  
 École secondaire Toronto Ouest



**Marcel Jounda Tikeng**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Région de Niagara : Fort Erie, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet, Niagara-on-the-Lake, St. Catharines  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire Franco-Niagara  
 École élémentaire L'Héritage  
 École élémentaire LaMarsh  
 École élémentaire Nouvel Horizon  
 École secondaire Franco-Niagara



**Benoit Fortin**, Vice-président du Conseil  
**RÉGION(S)** : Toronto (Est)  
**ÉCOLE(S)** : Académie Alexandre-Dumas  
 École élémentaire Jeanne-Lajoie  
 École élémentaire Laure-Rièse  
 École élémentaire Paul-Demers  
 École secondaire Étienne-Brûlé



**Pierre Gregory**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Hamilton-Wentworth, Halton, Brant  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire du Chêne  
 École élémentaire Dyane-Adam  
 École élémentaire Patricia-Picknell  
 École élémentaire Pavillon de la Jeunesse  
 École élémentaire Renaissance  
 École secondaire Gaétan-Gervais  
 École secondaire Georges- P.-Vanier



**David Paradis**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Oxford, Elgin, Lambton, Chatham-Kent  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire Les Rapides  
 École secondaire Franco-Jeunesse



**Éric Lapointe**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Bruce, Dufferin, Grey, Simcoe  
**ÉCOLE(S)** : Académie La Pinède  
 École élémentaire des Quatre-Rivières  
 École élémentaire La Source  
 École publique Saint-Joseph  
 École secondaire Le Caron  
 École secondaire Roméo-Dallaire



**Stefania Sigurdson Forbes**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : York  
**ÉCOLE(S)** : Académie de la Moraine  
 École élémentaire Chantal-Benoit  
 École élémentaire La Fontaine  
 École secondaire Norval-Morrisseau



**Anna-Karyna Ruskowski** Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Toronto (Centre)  
**ÉCOLE(S)** : Collège français  
 École élémentaire Gabrielle-Roy  
 École élémentaire La Mosaïque  
 École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau  
 École secondaire Michelle-O' Bonsawin



**Yvon Rochefort**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Peel  
**ÉCOLE(S)** : École élémentaire Carrefour des Jeunes  
 École élémentaire Horizon Jeunesse  
 École élémentaire Le Flambeau  
 École secondaire Jeunes sans frontières



**David O'Hara**, Membre du Conseil  
**RÉGION(S)** : Waterloo, Comté de Wellington, Middlesex, Perth, Huron  
**ÉCOLE(S)** : Académie de la Tamise  
 École élémentaire L'Harmonie  
 École élémentaire L'Odyssée  
 École élémentaire La Pommeraie  
 École élémentaire Marie-Curie  
 École secondaire David-Saint-Jacques  
 École secondaire Gabriel-Dumont



**Marie Lys Wabgou**,  
 Élève-conseillère  
**RÉGION(S)** : Tout le Conseil



**Razan Mayeda**,  
 Élève-conseillère  
**RÉGION(S)** : Tout le Conseil